VOLUME VI. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 22 MAI 1918 — NUMERO 2

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $1.50
Union Postale $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et p[...] par la WEST CANADA [...]. CO. LTD.
619 Ave M[...]mot
Téléphones - [...]y 4264-4265

LE DIVORCE

Evidemment l'esprit païen nous envahit. La porte donnant accès au divorce a été jusqu'ici assez difficile à ouvrir, au Canada; on veut en rendre l'accès plus facile, et remplacer l'autorité fédérale, qui seule avait juridiction en cette matière jusqu'ici, par l'autorité provinciale. Chaque province deviendra une usine à divorce. Nous allons voir du propre, si les influences qui agissent en dessous pour sapper une autre base de la moralité, gagnent leur point. C'est la conclusion logique de l'école publique et neutre. Le chancre du divorce sévit dans tous les pays qui ont l'école publique et neutre; le régime ne pouvait pas avoir duré un quart de siècle dans ce pays sans produire son effet naturel.

L'enfant formé dans ces écoles est maintenant l'homme d'aujourd'hui; on lui a enseigné à ne cultiver que ses instincts: il trouve la loi du mariage gênante. C'est un frein. Pourquoi le tolérerait-il plus longtemps? L'immoralité sous couvert de légalité, voilà qui sera commode! En définitive le divorce n'est rien autre chose.

A quand maintenant les agences pour promouvoir le divorce?

Il y a quelques années, à New-York, une agence annonçait ainsi dans les journaux:

"Agence Mason. — Divorces obtenus sans bruit et avec facilité, "à partir de 25 dollars."

L'agence Mason avait une recette commode et infaillible. Elle se faisait fort de fournir aux partis embarrassés pour faire une preuve, des témoins fort commodes. Une femme voulait-elle divorcer, l'agence Mason procurait immédiatement une autre femme affirmant sous la foi du serment que tel jour et à telle heure, elle avait commis le délit d'adultère avec le mari, et vice versa. Le décret de divorce sortait, un foyer était rompu: les enfants, — quand il y en avait, — étaient jetés pratiquement sur la rue, convaincus que leur père ou leur mère ne valait rien, et les nouveaux libérés prêts à recourir à l'amour libre sous le couvert de la loi.

Un pays qui tolère pareilles pourritures est mûr pour la ruine, et l'opinion publique au Canada devrait s'efforcer d'étouffer dans l'oeuf les menées des corrupteurs publics qui veulent ouvrir les portes toutes grandes aux instincts de la brute.

Notre gouvernement manitobain a encore un certain vernis de christianisme: il mentionne encore le nom de Jésus-Christ qu'il appelle Notre-Seigneur. C'est bien, il l'est. Ce Seigneur a dit, aux jours de sa vie publique, en parlant du mariage:

"Que l'homme n'ose pas briser ce que Dieu a uni."

L'Eglise Catholique, fidèle gardienne de la loi du Divin Maitre, s'est toujours opposée au divorce, fallût-il le faire au prix de plus grands sacrifices. Elle ne pouvait faire autrement: la parole du Divin Maître est précise et claire. Ceux qui savent encore ce que c'est que le christianisme doivent donc bannir le divorce comme un crime abominable aux yeux de Dieu, une honte aux yeux des personnes qui ont encore un brin de moralité, et une assurance de mort pour la nation qui se laisse gangrener par ce chancre infect.

LE CINEMA

Nous reproduisons, pour l'avantage de nos lecteurs de la ville, l'extrait suivant tiré de l'**Action Catholique** de Québec sur le compte du cinéma:

"Savez-vous une chose? Cette école du diable qu'est le cinéma "courant a une tendance à s'infiltrer partout, et jusque dans les "milieux ruraux, dans nos provinces anglaises! Imaginez donc, "alors, l'action multipliée de ce formidable instrument de corrup- "tion des bonnes moeurs!

"Au cinéma triomphe le crime sous toutes ses formes: le cinéma "est voleur, assassin, blasphémateur, adultère! Il est surtout adul- "tère! Pour lui, la famille n'est rien de sacré, et le mariage est "inexistant. Les trois quarts et demi des vues font l'apologie de "la passion et de l'amour libre! La fidélité conjugale est par elles "tournée en dérision et la justice, moquée à plaisir! Bref, le cinéma "est la grande, la suprême, l'affreuse corruption de notre siècle. "Et on laisse fleurir à peu près impunément pareille école de vice "et de honte!

"Eh bien! si les gardiens séculiers de la morale publique n'a- "méliorent pas leur police et leur censure absolument insuffisantes, "et si les honnêtes gens n'entrent pas eux-mêmes dans la lice en "vue de se défendre avec leurs familles contre les montreurs de "spectacles cinématographiques qui prospèrent chez nous en liberté, "demain nous n'aurons plus ni famille, ni respect conjugal, et le "divorce et toutes les turpitudes dont il est le signe, sinon le masque "et la justification, auront tôt fait de régner parmi nous en des- "potes, pour notre malheur et à notre plus grande honte!"

Nous parlons ailleurs du divorce qui nous menace; le cinéma dira aux yeux des spectateurs comment il se prépare et comment il se consomme. Nous avons là des promesses peu rassurantes de dissolution sociale. Et vous verrez, chers lecteurs, qu'on va promouvoir ces choses au nom du progrès moderne et de la largeur d'esprit. Pour cacher de sales choses on emploie de jolis paravents. La méthode peut être effective: elle n'a sûrement pas le mérite d'être neuve, mais quand les mots du progrès et de démocratie ont été lancés, ça tient lieu de tout le reste, le bon sens y compris.

BRIGADE CANADIENNE-FRANCAISE

Le 20 avril dernier, aux Communes, M. DuTremblay, député d'un comté de la ville de Montréal, demandait au gouvernement s'il avait l'intention d'organiser une brigade canadienne-française. M. Borden se contenta de répondre qu'on lui avait suggéré d'envoyer sur le champ de bataille un plus grand nombre de corps exclusivement composés de Canadiens-français. Il ajouta que le ministre de la milice donnerait plus tard son opinion sur l'opportunité de former une brigade canadienne-française. Depuis nos compatriotes n'ont cessé de multiplier leurs démarches. Tant et si bien qu'ils semblent aujourd'hui avoir gagné leur point. On fractionnerait en quatre le célèbre 22me régiment: en ajoutant 750 conscrits à chacun de ces groupes de 250 soldats on obtiendrait quatre régiments. Ce serait presque la brigade. Il n'y aurait plus qu'à lui constituer des réserves. Chose qui n'offre aucune difficulté, puisque nombre de régiments, censément anglais, sont en majorité, ou presque, constitués de Canadiens-français et que chaque appel d'une nouvelle classe amène sous les drapeaux un fort contingent de Canadiens-français.

Le plus tôt se constituera cette brigade, le mieux ce sera. On a objecté au début que nous manquions d'officiers. C'était plutôt manque de bonne volonté de la part des gouvernants, comme le notait M. Mackenzie, député du Cap Breton. Le 22me est là. Dès les premiers jours de sa formation, il a contenu des dizaines d'officiers en germe. Quelle que fut leur valeur, ils n'ont monté en grade que dans la mesure où la mort faisait des vides dans les rangs supérieurs. Le 22me bataillon constitue donc toute une réserve. D'ailleurs l'argument disette d'officiers ne tient pas debout. Les régiments anglais tout aussi bien que nous manquaient d'officiers au début de la guerre. Les mieux qualifiés d'entre leurs volontaires sont allés à la rude école de l'expérience et y ont appris la dure leçon de la guerre. Il en fut d'eux comme des volontaires canadien-français. Ni eux, ni nous n'avions de soldats, encore moins d'officiers. Il a fallu improviser les uns et les autres. On nous permettra bien de penser que nos Canadiens-français sont tout aussi intelligents que leurs compatriotes anglais et qu'ils auront tout autant qu'eux tôt fait d'avoir appris le métier de soldat. Les involontaires témoignages d'admiration que l'héroïsme et l'intelligente conduite du 22me régiment ont arraché à nos concitoyens anglais le démontrent amplement.

Puisqu'il nous faut aller à la guerre, nous réclamons qu'on nous accorde au moins d'y aller en famille et non pas dans des régiments anglais. Nous sommes d'une autre race et presque toujours d'une autre foi. Jamais nous ne nous sentirons chez nous, encadrés dans des régiments anglais. Tous ceux qui ont passé par cette épreuve le proclament. On ne se sent à l'aise qu'avec ceux de sa race. Il y a entre nous la langue, la foi, les mêmes traditions, les mêmes aspirations, la même communauté d'idées, d'amours et de haines.

Qu'on nous accorde au moins de pouvoir mourir en famille pour le salut et la plus grande gloire de l'Empire.

GARE

Partout l'on va à l'assaut des droits des parents afin de les confisquer pour tout remettre entre les mains du Gouvernement. Et le gouvernement, en matière scolaire, dans notre Canada, depuis quelques années surtout, c'est la loge franc-maçonnique, à n'en pas douter. Elle se cache aussi adroitement que possible, mais son programme et ses manières de faire sont tellement les mêmes partout que ça sent à distance respectable.

Ce sont les petits districts scolaires qu'il faut faire maintenant disparaitre comme favorisant encore trop l'autorité des parents.

L'école est le prolongement de la famille, dit la vraie doctrine en matière scolaire. Le petit district scolaire favorisant cette doctrine, on s'efforcera de lui substituer d'abord des districts consolidés avec grandes charrettes pour transporter les enfants, puis, — second pas, plus radical encore, — on fera de chaque municipalité un seul district scolaire.

Le Gouvernement, qui désire se mêler de plus en plus de l'affaire des parents en matière scolaire, exigera le pouvoir de nommer une partie des commissaires de ce nouveau district agrandi outre mesure. Ainsi le tour sera joué; bon nombre de parents n'auront plus guère voix au chapître et on fera de leurs enfants ce qui semblera bon au gouvernement.

Nous prions les électeurs encore un peu soucieux de leurs droits d'avoir l'oeil grand ouvert sur les menées de ceux qui ont, bien plus qu'eux-mêmes, le souci de la formation de leurs enfants.

En vérité nous rétrogradons de deux mille ans. Dans les villes du monde païen, quelques-uns soutenaient que l'enfant appartient à l'état avant d'appartenir aux parents. Notre société soi-disant chrétienne est plus païenne sous ce rapport, que le monde païen lui-même. Au moins, dans le monde antique, la paternité était encore respectée et le droit du père sur ses enfants était sacré: chez nous c'est le contraire qui prévaut. Les libres électeurs sont fort peu libres en vérité; on se moque d'eux d'une manière qui devrait les révolter. Il y a pourtant un moyen d'exiger que chacun se mêle un peu de ses propres affaires.

EN PROFITERA-T-ON?

La colère est mauvaise conseillère; on se repent toujours d'avoir agi sous son inspiration; le fanatisme est de même race, mais avec une accentuation vers le pis en plus: règle générale, on a double raison de se repentir d'avoir agi sous son inspiration.

Une presse infâme, instrument servile aux mains d'une clique que Monsieur Murphy a rudement châtiée de son siège, à la chambre des Communes, a réussi à verser le venin d'un fanatisme étroit et haineux au coeur de l'électorat de langue anglaise. Comme cette même clique avait préalablement fait perdre les franchises électorales à un grand nombre d'électeurs qui n'étaient pas susceptibles de s'abreuver à la coupe empoisonnée que servait la presse quotidienne, il s'est trouvé que ceux qui cédèrent à la campagne de calomnies ont eu le haut du pavé.

Mais, tous les jours ont un lendemain! Les cultivateurs du pays commencent à en faire l'amère expérience. Malheureusement, il est trop tard. Leur délégation à Ottawa, faite à grand sacrifice d'argent, a eu pour toute réponse pratique une rebuffade en règle. Ils ont tiré le vin de la calomnie et du fanatisme, il faut maintenant le boire. Cela leur fait faire des grimaces qui ne sont pas jolies, vraiment: le vin est si amer. Mieux aurait valu prévoir cet exercice gymnastique et l'éviter pour l'honneur de leur nom, mais ils n'ont pas su le faire: ils étaient ivres de fanatisme.

Nous avons vraiment pitié de ce "populo": il a agi par ignorance. Nous lui disons pour toute vengeance: "Messieurs, soyez donc plus sages à l'avenir; veuillez nous croire: le fanatisme est mauvais conseiller; la calomnie que vous avez acceptée comme parole d'évangile, est une arme à deux tranchants; elle blesse souvent ceux qui la manient. Vous avez votre châtiment, et ceux qui sont plus coupables que vous auront sûrement le leur. Soyez donc plus sages à l'avenir, si vous vous souciez un peu de votre cher Canada."

Quant aux vils calomniateurs leur châtiment ne saurait tarder: ils ont induit l'électorat en erreur et celui-ci commence à s'en rendre compte. La délégation des fermiers à Ottawa est le premier coup de vent avant-coureur de la tempête qui emportera ceux qui ont cru qu'on pouvait impunément semer le vent dans les couches populaires. Il y a beau temps que l'Esprit-Saint a dit que:

"Celui qui sème le vent récoltera la tempête."

S'il n'y avait que les coupables au jeu, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter outre mesure, car en justice les hommes publics doivent recevoir le prix de leurs actions publiques. Mais il y a le pays qui va en ressentir le contre-coup. Ce pays est le nôtre; nous l'aimons: c'est notre patrie. D'autres peuvent avoir une patrie ailleurs, le Canadien-français n'a qu'une patrie, c'est le Canada. Il n'est pas étonnant que leur attachement au sol leur ait fait ouvrir les yeux les premiers; les autres commencent à voir, mais le char est déjà bien profondément enlisé.

La cause des Alliés profitera-t-elle en définitive d'une campagne qui a profondément divisé notre pays? Le souhaiter est encore un moindre mal, puisque les actes sont posés, mais nous osons à peine l'espérer.

Quand on veut récolter du blé on ne sème pas des chardons de Russie; c'est élémentaire en politique comme en agriculture.

DU PRATIQUE

La paroisse de Lorette vient de donner un bel exemple de patriotisme pratique en donnant la généreuse contribution de cent piastres à l'Association d'Education. Ce qui ajoute encore du prix à ce don généreux, c'est qu'il est surtout le produit de sommes modiques qui viennent s'ajouter à quelques offrandes plus considérables. L'Association reçoit avec plaisir et reconnaissance les sommes assez rondes, mais elle vise surtout à atteindre le grand nombre, et du grand nombre elle n'attend qu'un modeste effort. L'Associations modestes, car les hommes d'affaires qu'elle possède au sein ne peut réussir en pareille matière qu'en demandant des contributions modestes, car les hommes d'affaires qu'elle opssède au sein de son exécutif savent que les efforts considérables ne peuvent pas durer.

Comme nous avions occasion de le dire déjà, l'Association ne compte pas tant, pour faire oeuvre effective, sur de grosses contributions de quelques âmes généreuses que sur les modestes contributions du grand nombre. Lorette a le mérite d'avoir entendu l'appel dans le sens compris par l'Association, et le résultat est magnifique. Il nous fait plaisir de féliciter cette paroisse, et nous souhaitons à l'Association de nombreux imitateurs de Lorette.

Nous est avis que les nombreux donateurs de Lorette ne sentent pas beaucoup l'absence de la somme versée, et nous sommes sûrs qu'ils sont satisfaits d'avoir compris le nouveau genre de patriotisme dont le groupe manitobain a besoin, s'il veut défendre son idéal et ses positions contre ceux qui ne demandent pas mieux que de le voir disparaître.

LES PRETRES-SOLDATS DE L'ARMEE FRANCAISE

Mon but n'est pas de décrire le travail des aumôniers catholiques mais seulement de donner au lecteur un aperçu sur la vie des prêtres actuellement en service dans les rangs de l'armée française. En France, tous les clercs, même ceux des Ordres majeurs, lorsqu'ils ont atteint l'âge militaire, ont à servir dans les rangs, et lors de la déclaration de la guerre beaucoup de prêtres et de religieux français se trouvèrent sous le coup du service militaire.

Naturellement, la question de la position de ces prêtres vis-à-vis des règles canoniques se présente à l'esprit, car l'Eglise défend à ses prêtres de répandre le sang, sous peine d'encourir sa censure. Il est donc contraire aux lois de l'Eglise, pour les prêtres, de prendre part aux hostilités, cependant l'Eglise catholique qui enseigne, comme saint Paul, l'obéissance aux pouvoirs supérieurs établis, reconnaît que les prêtres qui combattent en France ne font que se conformer aux lois de leur pays. Le Tribunal ecclésiastique chargé de ces cas a donc décidé que si un clerc devenait entaché d'irrégularité dans le combat, ou pour parler plus clairement, s'il avait tué un homme—les effets de cette irrégularité seront provisoirement suspendus.

Cela signifie que les prêtres-combattants de l'armée française peuvent agir comme si cette irrégularité n'existait pas: c'est-à-dire qu'ils peuvent administrer et recevoir les Sacrements. Après la guerre, cependant, le prêtre combattant devra s'adresser à l'autorité compétente pour être libéré de toute irrégularité encourue.

On rencontre de ces prêtres combattants dans chaque division de l'armée française. Lorsque la division est hors des tranchées, toute facilité leur est octroyée pour dire la messe et exercer tous les devoirs du sacerdoce. Leurs officiers leur accordent volontiers tout le temps nécessaire. Il y a actuellement dans une division française un capitaine qui régulièrement sert la messe dite par son propre sergent. La Confrérie de Notre-Dame du Perpétuel Secours a le plus généreusement possible fourni aux aumôniers des pierres d'autel portatives pour leur messe, et elle leur fournit également les hosties, le vin et les cierges. Dans les ruines d'une église, presque sur la ligne de feu, cinq autels temporaires ont été installés et plusieurs messes y sont dites chaque jour. Dans certains cas l'avant-train d'une pièce d'artillerie sert d'appui pour élever l'autel temporaire.

Les autorités ecclésiastiques s'exercent par tous les moyens en leur pouvoir à conserver parmi les prêtres en service dans l'armée, l'esprit sacerdotal le plus pur. Dans plusieurs diocèses des retraites spirituelles ont été organisées et de nombreuses publications spécialement écrites pour leur usage leur sont distribués à intervalles réguliers pour leur venir en aide. Les autorités militaires coopèrent le plus généreusement possible pour rappeler à ces clercs que quoiqu'ils soient temporairement des soldats, ils restent prêtres pour l'éternité. Il serait impossible de décrire le respect manifesté par tous les rangs dans tous les cas où un soldat est connu comme étant un prêtre consacré. Ce serait entreprendre une tâche interminable que d'essayer d'en rapporter tous les exemples; qu'il nous suffise de dire qu'aucun officier ne rencontrera une simple soldat qu'il sait être un prêtre sans le saluer.

Que ne raconterait-on pas sur ces hommes. L'été dernier un prêtre combattant donnait l'absolution à un camarade sur le champ de bataille quand un bavarois blessé, qui gisait près de là, l'appela. Ce bavarois ne pouvait parler français mais, étant catholique, il fit le signe de la Croix. Le prêtre comprit ce qu'on lui demandait et donna l'absolution. Un officier allemand qui vit cela (il venait d'être fait prisonnier) dit au prêtre: "Eh, bien, monsieur l'abbé, évidemment, vous pouvez faire quelque chose pour les deux côtés."

LE COMITE GENERAL DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS FRANCAIS DU MANITOBA SE REUNIRA A L'HOTEL DE VILLE, LE 23 MAI, A 7.30 HEURES P.M.

L'APPEL DES CONSCRITS DE DIX-NEUF ANS

La proclamation est publiée. — Les ordres qui sont donnés aux conscrits. — Aucun ne sera appelé sous les armes avant le 1er juillet.

La proclamation appelant sous les armes les conscrits de 19 ans vient d'être publiée par le département de la Milice.

Voici les ordres que renferme la Proclamation et auxquels sont tenus de se conformer tous les jeunes gens qui tombent sous le coup de la nouvelle loi:

"Il est enjoint à tout homme, étant sujet britannique, résidant au Canada, n'étant dans aucune classe des personnes décrites dans les exemptions mentionnées dans les annexes notre dite Loi concernant le service militaire, 1917, ayant atteint l'âge de dix-neuf ans, qui est né le ou depuis le 13me jour d'octobre 1897, et est célibataire ou veuf sans enfants, d'avoir, le ou avant le premier jour de juin 1918, à rapporter par lettre enrégistrée au régistraire ou sous-régistraire en vertu de Notre dite Loi concernant le service militaire, 1917, pour le district d'enregistrement dans lequel il réside, son nom au long, la date de sa naissance, le lieu de sa résidence, donnant également son adresse postale usuelle. Ceux qui manqueront de se rapporter comme susdit commettront un délit pour lequel ils seront punissables, sur conviction sommaire, d'un emprisonnement pour une période n'excédant pas cinq ans aux travaux forcés et seront, néanmoins, s'ils en sont requis, obligés de servir immédiatement dans les troupes expéditionnaires."

Ce qui précède n'a trait qu'à l'inscription de ceux qui sont appelés par cette proclamation.

Voici maintenant quant à leur enrôlement:

"Tous les hommes requis par cette proclamation de se rapporter tel que susdit, de la date de cette proclamation, sont censés être des soldats enrôlés dans les forces militaires du Canada et sujets à la loi militaire pour la durée de la présente guerre et de la démobilisation qui la suivra, à moins qu'ils ne soient auparavant licenciés; pourvu que chacun de ces hommes sera jusqu'au premier jour de juin prochain considéré en congé sans solde, et que dorénavant chacun de ces hommes qui se sera rapporté le ou avant le dernier jour mentionné, tel que requis par cette proclamation, sera considéré en congé sans solde jusqu'au jour où il sera requis de se présenter pour être versé au service dans la force expéditionnaire canadienne.

"Les appelés ne seront pas requis de se présenter pour service ou pour être placés dans le service actif tel que susdit, avant tel jour; qui ne sera pas antérieur au premier jour de juillet 1918, dont avis par écrit leur sera donné par notre régistraire ou sous-régistraire pour le district d'enregistrement où ils sont requis de se rapporter, sous pli recommandé à leur adresse respective, telle que donnée dans leur déclaration, ou à toutes autres adresses qu'ils auront respectivement spécifiées à notre dit régistraire ou sous-régistraire; et par la présente nous informons, avertissons et prévenons les hommes requis par la présente de se rapporter, que si quelqu'un d'eux, sans cause juste et suffisante, manque de se présenter pour service, au temps et à l'endroit spécifié sur l'avis par écrit, envoyé tel que susdit, ou autrement spécifiés par la loi, il sera sujet aux procédures, peines et pénalités prescrites par la loi contre les déserteurs."

D. — Quel était le géant de l'antiquité qui avait la maison la plus désagréable?

R. — C'est Antée, qu'Hercule étouffa dans ses bras parce qu'il avait une maison hantée (Antée).

LE COIN DES DAMES

TOUT était joie et fête en notre paroisse, hier, car notre zélé et vénéré Archevêque, Monseigneur Béliveau, a élevé au sacerdoce deux jeunes gens, enfants de notre ville. Deux ouvriers de plus dans les champs du Seigneur! Aussi, avec quel respect, quelle attention, quelle piété, les parents, les amis, les étrangers même, suivaient les cérémonies majestueuses des rites sacrés.

Plus d'une larme mouilla les yeux des personnes présentes et plus d'un coeur de mère envia le sort heureux des parents des jeunes prêtres, car, quelle mère ne caresse pas le doux rêve d'avoir un ministre de Dieu dans sa famille!

La vocation sacerdotale est bien la plus belle, la plus sûre et la plus heureuse qu'une mère chrétienne puisse désirer pour ses fils. Belle! oui, elle l'est, puisque l'ineffable beauté n'existe que près de Dieu et le prêtre étant toujours proche de Lui, sa vie est imprégnée de bien. La plus sûre: chaque vie a ses tentations, ses tribulations, mais que peut-on craindre quand on est sacrificateur et qu'on a Dieu comme soutien. C'est enfin la plus heureuse, car, si c'est une vie de mortifications et de sacrifices, n'est-ce pas qu'elle est escortée de faveurs sans nombre. Le véritable bonheur ici-bas n'est-il pas de servir Dieu en se rendant utile aux hommes?

C'est bien à la famille chrétienne qu'est d'abord confiée la vocation des prêtres, pour écarter d'eux tout ce qui pourrait ternir leur vertu naissante. En regardant ces petits garçons qui l'entourent, la mère doit songer que, peut-être, Dieu viendra choisir un prêtre parmi eux et comprenant sa responsabilité, sa vie doit être franchement chrétienne. Oublieuse de son bien-être, repoussant ses inclinations naturelles, elle doit à une tendresse exquise joindre une fermeté sans égale dans l'éducation de ses enfants. Rien qui doive les amollir, les efféminer. Pas de caprices, car on ne forme pas des caractères avec des gâteries. Combien d'âmes Dieu appelle à une vocation supérieure et qui faussées par une éducation molle, ne peuvent se détacher de l'éblouissement des richesses et du confort qui les entoure. Si une vocation se manifeste, oh! c'est alors que le rôle de la mère devient sérieux. Il lui faut le courage du sacrifice, car, peut-être que celui que Dieu choisit est celui-là même qu'elle désirait garder près d'elle afin de jouir de ses qualités et de ses services. Bien pénétrée de l'honneur que Dieu lui fait, elle doit s'efforcer de le mériter par un redoublement de ferveur dans le service du Divin Maître.

On veut quelquefois contrecarrer la volonté de Dieu en mettant des obstacles à une vocation, mais l'expérience prouve que ces mesquins calculs sont toujours déjoués. De plus, ces prétextes humains, qu'on invente le plus souvent, ne sont pas dans l'intérêt de l'enfant, parce que ce malheureux qui aura perdu sa vocation ne connaîtra plus le bonheur; il est hors de sa voie; il ne fera pas le bien que Dieu attend de lui.

Honneur donc aux parents qui ont l'insigne avantage d'avoir un prêtre dans leur famille, et heureuses les mères qui savent élever leurs enfants au-dessus des choses terrestres et qui inculquent dans le coeur de leurs petits l'amour et le désir du sacerdoce!

GERTRUDE.

Le 13 mai 1918.

ensuite avec un linge doux, puis avec un chamois.

• • •

En raccommodant des bas, passez un fil autour de chaque trou avant de commencer et tirer jusqu'à ce que les bords deviennent plats. Par ce moyen le trou paraîtra plus petit et il sera plus facile à raccommoder.

UNE PETITE FILLE A MARIE

Pour les enfants

Marie est le nom de ma mère;
Mais on m'a dit que j'en ai deux,
Que l'une est ici sur la terre
Et que l'autre habite les cieux.

Toutes deux s'appellent Marie:
L'une est contente d'un baiser,
L'autre veut que l'enfant la prie:
Toutes deux je veux les aimer.

Celle qui sur son coeur me pressa,
Je la connais je puis la voir;
C'est maman qui d'une caresse,
M'éveille au jour, m'endort le soir.

L'autre... je ne l'ai vue;
Mais on dit qu'elle me chérit,
Que souvent du haut de la nue,
Elle me regarde et... sourit.

Que lorsque je serai bien sage
Et que la nuit je dormirai,
Je pourrai voir son beau visage...
Quel bonheur quand je la verrai!

Car on m'a dit qu'aucune chose
A sa beauté ne s'égalait.
Maman, je sais, est blanche et rose
Mais Elle... est blanche tout à fait.

Elle est aussi belle que bonne
Elle aime les petits enfants;
Joie et plaisir elle leur donne,
Et les préserve des méchants.

Aussi bonne Mère je t'aime!
J'ai fait un autel tout petit
Je t'ai mis un beau diadème
Et je t'ai là près de mon lit.

La campagne est toute fleurie
C'est toi qui fait croître ces fleurs;
Oh! j'en prendrai dans la prairie
Beaucoup de toutes les couleurs.

Ton autel sera magnifique
Le soir tout le monde viendra.
Nous chanterons un beau cantique
Marie... et ton coeur l'entendra.

Anatole.

"L'Echo."

RECETTES POUR LES JOURS MAIGRES

Soupe aux carottes

Ingrédients: 5 ou 6 carottes; 3 tasses de lait; 2 cuillerées à soupe de farine; gros comme un oeuf de beurre; poivre et sel.

Préparation: Faites bouillir les carottes, et quand elles sont tendres enlevez l'eau, n'en laissant qu'une tasse dans laquelle vous écrasez bien les carottes. Faites bouillir le lait; défaites en crème le beurre avec la farine et ajoutez au lait bouillant et versez sur les carottes. Ajoutez le sel et poivre au goût et servez avec du pain rôti.

Pain au fromage

Ingrédients: 4 tranches de pain; ¼ livre de fromage; 4 oeufs; 3 tases de lait.

Préparation: Enlevez les croûtes du pain et beurrez bien chaque tranche. Placez dans un plat allant au four. Râpez le fromage et mettez-le sur les tranches de pain. Saupoudrez de sel et de poivre. Battez les oeufs en neige, ajoutez au lait et versez sur le pain et le fromage. Faites cuire au four pendant 20 minutes.

Petits gâteaux

Ingrédients: 2 tasses de lait; 3 tasses de farine; 2 cuillerées à soupe de beurre fondu; 1 cuillerée à thé de sel; ½ gâteau de levain comprimé.

Préparation: Faites chauffer le lait, battez dedans le sucre, le sel et le beurre. Lorsque le tout est redevenu tiède, ajoutez la levure dissoute et la farine. Laissez reposer toute la nuit à une température modérée. Le matin, faites cuire dans des moules après les avoir bien enduit de graisse. Remplissez les moules seulement à la moitié, car ces gâteaux lèvent en cuisant. Faites cuire dans un fourneau chaud.

Les cors ne peuvent pas durer si on se sert du Holloway's Corn Cure, car il les frappe à la racine et les tue au siège même de leur vie.

PENSEES

Dans le lot du pauvre dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le Paradis contrepoids magnifique, vous rétablissez l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que celle du riche. C'est ce que Jésus savait.

Victor Hugo.

• • •

L'espoir est comme le ciel des nuits; il n'est pas de coin si sombre où l'oeil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile.

O. Feuillet.

QUESTIONS ENFANTINES

La terrible guerre qui ensanglante la vieille Europe a ses contre-coups dans le monde entier. Les exigences, les nécessités surgissent partout et la gêne règne dans tous les foyers. Cependant, ces sacrifices au sein des familles ont leur bon côté, ils engendrent l'esprit d'abnégation et de charité.

Les enfants sont trop jeunes pour se rendre compte de la gravité de ce qui se passe; la guerre pour eux c'est la guerre. Ils n'en connaissent ni les raisons d'être ni les résultats que le vainqueur veut atteindre. Mais, il y a deux leçons dont ils doivent profiter comme nous et qui les rendront, plus tard, meilleurs et plus sensibles aux souffrances et aux infortunes des autres. "L'abnégation et la charité". Savoir se priver pour donner du confort à ceux qui souffrent! Ces quelques sous que nous épargnons sur les repas délicats d'autrefois, achètent des friandises, des conserves pour le pauvre soldat dans la tranchée. Ces petites douceurs lui rappellent le foyer bien-aimé et soutiendront peut-être son courage. Le prix de ces privations d'amusements innocents, mais coûteux, donnera souvent du soulagement à des pauvres blessés gisant sur un lit d'hôpital. Abnégation de soi-même pour faire la charité aux autres est bien le cri du moment.

Si la guerre nous force à pratiquer ces deux grandes vertus, sachons les communiquer aux autres, surtout à nos enfants, grands et petits. Qu'ils apprennent dès maintenant les sacrifices sublimes de ceux qui se battent là-bas, les privations que les nécessités du moment imposent.

Si les réjouissances se font plus rares ou disparaissent complètement, qu'ils sachent qu'il y a une place vide au foyer; si la table est moins recherchée, les bonbons et les gâteries enlevés, qu'ils apprennent que des soldats et des millions de pauvres orphelins sont parfois sans nourriture suffisante ou manquent du plus strict nécessaire; si l'habit, les vêtements n'ont pas l'élégance des années passées, qu'ils comprennent qu'en ces jours de deuil et de désolation tout luxe est banni.

Sachons donc montrer à nos enfants que les sacrifices que l'on exige d'eux doivent être faits généreusement. Ces leçons données à l'enfance porteront des fruits généreux plus tard. Nous en ferons des hommes charitables, toujours prêts à secourir les pauvres qui tendent la main. Enseignons-leur aussi que si des exigences de famille ou le manque de moyens empêchent de donner à ceux qui demandent qu'au moins un sourire bienveillant accompagne le refus. C'est un devoir de politesse et peut-être un commencement de charité.

A LA MAISON

Conseils

Les boutons s'enlèvent lorsque vous tordez votre linge avec une "essoreuse", mais si vous avez le soin de mettre les boutons à l'intérieur des vêtements lorsque vous les passez dans les rouleaux aucun bouton ne s'enlèvera.

• • •

Lorsque vous lavez des tissus de couleur ajoutez du vinaigre dans la proportion d'une cuillerée à soupe pour une pinte d'eau. Ceci éclaircira les couleurs ou les empêchera de se déteindre.

• • •

Pour nettoyer les lits en cuivre, frottez-les avec un linge trempé dans de l'huile d'olive; frottez-les

Rien ne vaut autant contre l'asthme.—On voit apparaître et passer des remèdes contre l'asthme, mais chaque année le remède du docteur Kellogg contre l'asthme se vend de plus en plus. On ne saurait vouloir meilleure preuve de son efficacité. Il soulage. Il donne toujours à l'asthmatique ce même soulagement qu'il éprouva la première fois. Ne souffrez point une autre attaque, mais faites l'essai de ce splendide remède.

LAQUELLE?

Ils étaient quatre, ce soir-là, quatre qui envoyaient dans les lourds plis des rideaux et des tentures d'un appartement de veuf "à l'herbe", d'opaques nuages de fumée qui semblaient s'y agripper pour ne plus vouloir s'en détacher.

Autour des fumeurs l'atmosphère était toute grise, grise aussi les vitres, grise la terre et grises les âmes!

Cependant un bon feu qui pétillait dans la vaste cheminée, en mettant un reflet de vie sur ces quatre fronts d'hommes mûris par les années et vieillis par les troubles intimes, semblait leur faire oublier pour une heure qu'au dehors, dans la nuit sombre, il faisait triste, il faisait froid.

Tout d'abord nos amis discutèrent politique, affaires, théâtre, puis, épilogue de toutes les réunions, on en vint aux femmes.

"Je me demande, dit un professionnel dont les malheurs domestiques étaient connus de toute la ville, je me demande, n'ayant que le choix de deux, laquelle il serait préférable d'épouser: ou la femme intelligente mais sans coeur, ou la "buse" avec pas plus de coeur? Comme vous le savez, j'épousai, pour mon malheur, une des plus belles, des plus brillantes et, au dire de tous, des plus intelligentes jeunes filles de la société de Winnipeg.

"Dès les premiers temps de notre mariage, l'un commença à tirer à gauche et l'autre à droite. J'aimais l'intimité du foyer, ma femme adorait l'éclat des lumières, les adulateurs, les hommages, les toilettes, le luxe! J'aimais les enfants, elle les détestait parce qu'ils étaient une entrave à sa liberté! Enfin tout allait sur cette note-là.

"Après quelques années de dépenses extravagantes et de querelles continuelles, il ne restait plus rien de ma fortune et de mon bonheur conjugal! Pour couronner le tout, ma femme voulant vivre à sa guise, un jour s'enfuit en laissant deux pauvres petits qui ont été, grâce à Dieu, la consolation et la revanche de ma vie!

"Ayant fait appel, mais en vain, à toute l'intelligence de ma femme pour essayer de la faire regarder du droit côté, je me demande aujourd'hui si, ayant épousé une "buse", je n'en serais pas venu mieux à bout! Laquelle peut le mieux comprendre ses devoirs de ces deux femmes?"

"Oui, laquelle?" prononcèrent en écho deux des autres fumeurs dont les troubles domestiques étaient identiques à ceux de celui qui venait d'émettre cette réflexion.

Le quatrième fumeur, cependant, tourna entre ses dents, en le mordillant, l'excellent cigare qu'il goûtait, et commença d'une voix lente et étouffée, contrastant singulièrement avec sa stature athlétique et son front énergique: "Mes amis, c'est presque insulter le ciel que de vous poser une telle question! Vous avez été malheureux! Malheureux, dites-vous, autant que des hommes puissent l'être en ce monde, cependant que durant les premiers mois de votre mariage vous avez joui de la haute intelligence de vos épouses. Admettez que, même dans l'enfer de votre foyer, votre mâle orgueil jouissait de toutes les lumières, de toutes les admirations qui se concentraient sur vos épouses dans la société où elles passaient!

"Que seriez-vous devenus, mes pauvres amis, si, immédiatement après votre sortie du collège, celui qui vous eût élevé vous eût poussé forcé même, à épouser une sienne protégée, très jolie, riche, mais qui aurait hérité de presque tous les défauts que le ciel peut distribuer à un être humain! Pouvez-vous concevoir qu'un jeune homme, presqu'un enfant, à cet âge où le sang bouillonne si vite dans les veines, s'en fut allé à l'autel comme à des funérailles et, pour la première fois de sa vie, ait pleuré ce jour-là? Les larmes, dans ces yeux d'adolescent, se faisaient alors un chemin qu'elles n'oublièrent jamais par la suite!

"Ah! croyez-moi, si les portes de l'intelligence et du coeur de certaines femmes restent fermées malgré les appels suppliants de leurs époux et de leurs enfants, que pouvons-nous espérer de celles qui n'ont ni intelligence, ni coeur?

"Bien des fois, mes amis, je puis vous l'avouer, la pensée de mes chers petits m'a arrêté aux portes de la mort où je frappais à coups redoublés! Bien des fois, si je n'eusse pas conservé les saintes croyances de mon enfance, je n'eusse pu résister au désir de m'enfuir à l'autre bout du monde pour me refaire une autre vie! Bien des fois, voyant rouge, si je n'eusse pas senti autour de moi la présence de petits êtres aimés, j'eusse étouffé à jamais cette voix qui finissait, quand le sommeil la faisait taire, de me faire souffrir dans mon orgueil, dans mes relations sociales, dans ma profession, dans mes enfants, dans ma vie de famille!

"Non, mes amis, si votre vie se recommençant vous eussiez à choisir entre deux sans-coeur: une intelligente et une "buse", n'hésitez pas une minute, prenez l'intelligente, et vos années de ménage pourront encore, au commencement et à la fin, être clairsemées d'étincelles de bonheur! Tandis qu'avec l'autre qui ne pardonnerait jamais votre intelligence supérieure, ce serait une souffrance de tous les jours, de tous les instants!

"Nous sommes quatre réunis ici, ce soir, quatre au seuil de la vieillesse, quatre que la destinée a frappés encore plus durement que l'imagination des gens heureux puisse le concevoir! A notre âge, hélas! on ne recommence pas sa vie, c'est pourquoi du même pas las nous nous en irons vers la tombe le coeur saignant, l'âme meurtrie à jamais par la main d'une femme!

"Qu'importe! Il ne faut pas, pour cela, maudire toutes les femmes, car n'y en eût-il que 25 pour cent de vraiment bonnes, de vraiment femmes, cela serait suffisant pour que nous nous inclinions sur leur passage et oubliions, un moment, la blessure inguérissable infligée à notre coeur d'homme par leurs soeurs moins bonnes!"

17 mai 1918.

Liane.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

DIMANCHE DE LA SAINTE TRINITE

(S. Matth., XXVIII, 12-20)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

LA TROUVAILLE

Si vous avez parcouru le haut plateau des Vosges, par le temps rude de la fin de 1917 vous avez vu un paysage sévère. Pas une note ne réjouit l'immensité des guérets et des chaumes, pas une ferme se levant du sol avec ses étables, ses meules et son verger, pas une haie. Le ciel commence où finit le labour. Du côté droit de la route seulement, au bout de l'horizon, une ligne de crêtes plantées de sapins monte ou descend. C'est la barrière de l'Alsace. De loin en loin, la voiture traverse un village; une seule rue, chaque maison ayant des fenêtres en arc. Quand les vantaux sont ouverts, on aperçoit la grande cour, des poules qui picotent, la tranche coupée net du foin qui sèche dans les greniers. Et l'aspect ancien des choses n'aurait guère changé, si, depuis quelques mois, le village ne logeait des soldats d'Amérique.

Un décret extraordinaire de la Providence a permis qu'ils vinssent là, en Lorraine française, ces grands gars souples qui n'ont pas de moustache, portent l'uniforme brun, se coiffent du feutre à bords larges, et semblent chez eux dans un pays dont, hier, ils ignoraient tout. Ce sont des hommes du corps des "Engineers", qui réparent les routes et construisent des chemins de fer, comme leurs camarades du génie français, mais qui, de plus, s'amusent de donner au maire, à l'agent-voyer, à la receveuse des postes, au garde général des forêts et à plusieurs autres fonctionnaires, des leçons d'administration expéditive. Ils commandent, là où ils sont, ils s'efforcent, d'ailleurs, de parler français; ils payent royalement, et sur leurs joues rasées, quand ils demandent quoi que ce soit, le bon sourire de l'amitié creuse deux rides en croissant de lune.

Les vingt Yankees logés dans l'école des filles de F... n'ont vraiment fait à l'immeuble de l'Etat, que le moindre dommage. En une heure, dès l'arrivée, sans permission, bien entendu, ils ont mis bas la cloison qui séparait la classe des petites d'avec la classe des grandes. Les deux salles réunies forment un beau dortoir, où sont rangés les vingt lits de camp qui ont traversé la mer, eux aussi. Le poêle ronfle tout le jour. Les soldats du détachement saluent tous, ou militairement, ou d'un petit coup de tête, Mme Theulière, l'institutrice du plus loin qu'ils l'aperçoivent. Ils lui ont souhaité sa fête, à la sainte Adèle. Quant aux jeunes Vosgiennes de F... elles apprennent à lire et à écrire dans le logement même de l'institutricé. M. Theulière étant mobilisé, sa femme leur abandonne le petit salon et même la cuisine du rez-de-chaussée. Elle ne garde pour elle et pour l'adjointe que les deux chambres du premier. Grâce à elle, le voisinage a son code de droits et de devoirs bien définis. Il est convenu, par exemple, que les Américains ne paraîtront que le jeudi et le dimanche dans la cour qui sépare les anciennes classes, transformées en dortoir, de la maison de l'institutrice.

Or, nous sommes au jeudi 20 décembre. Il fait très froid, le vent souffle de l'est, par-dessus les Vosges. Il pousse des nuées de neige, les unes presque noires, les autres d'un gris léger, qui glissent un peu plus bas, et vont plus vite au rendez-vous. Sur les tuiles, les pigeons patinent dans le vouloir, ouvrant avec éclat leurs ailes surprises. Par un temps pareil, les hommes ne s'attardent pas à fumer ou à jouer dans la cour. En voici, trois, quatre, cinq, qui rentrent, et qui ferment la porte charretière et se dirigent en biais du côté du dortoir. Ils ont quêté du menu bois, pour leur poêle. Car le charbon ne leur manque pas, mais l'allume-feu, comme on dit à Paris, est gardé jalousement par les habitants de F... Ils ne rapportent qu'une poignée d'écorce, qu'a consenti à donner le riche cultivateur qui demeure à trente pas de là, l'adjoint, M. Hellement, vous savez bien, celui dont la longue maison est précédée d'un jardin où il y a trois beaux pieds de houx? En tête marche le sergent, le doyen du détachement de F... qui a une large face notariale et deux camions en or qui brillent dès qu'il rit. Que porte-t-il sur l'épaule? En vérité, une échelle, une échelle empruntée on sait où, et qu'il applique le long du mur de l'école, à l'endroit que domine re dans mon grenier?

—Eh! là-bas? Qu'allez-vous faire dans mon grenier?

C'est Mme Theulière qui les a vus à travers les vitres du petit salon, et qui a ouvert la fenêtre, moitié riant moitié grondant, ne pouvant savoir quelle équipée encore méditent ses hôtes d'Amérique.

Le sergent, une main sur l'échelle, salue à l'autre bout de la cour.

—Pardon, madame, c'est le petit bois qu'il faut.

—Mais je n'en ai pas dans mon grenier!

—Vous avez bien des emballages, des vieilles caisses?

—Sans doute, j'en ai quelques-unes... Qui n'en a pas? Ne les prenez pas toutes?... Ils sont terribles!

Elle ferme la fenêtre. De bons rires jeunes accueillent cette défaite. Le sergent monte par l'échelle, puis un de ses soldats. Ils disparaissent dans le grenier.

Mme Theulière s'est résignée; elle a repris son travail, la correction d'un devoir donné l'avant-veille à ses élèves: "Dites ce que vous savez des Etats-Unis." Les plus fortes ont écrit deux pages. On trouve bien quelque observation drôle, par-ci, par-là, et l'institutrice est contente. Elle a, dans l'arrondissement, la réputation d'une maîtresse capable. Doyenne de toutes les directrices d'école, bien notée par les inspecteurs, elle aurait pu obtenir, depuis longtemps, un poste plus important que celui de F... Mais elle avait la confiance des familles, elle redoutait les aventures, les changements même; elle a demandé qu'on l'oubliât. Ces sortes de voeux sont toujours accueillis. Mme Theulière est une timide et un coeur tendre. Elle aime ses petites Lorraines; elle a le sentiment, douloureux et caché, qu'elle pourrait leur faire plus de bien qu'elle ne leur en fait; dans le fond de son âme, elle n'approuve pas toujours l'administration. Mais elle se tait: il faut vivre. Elle est là, près du poêle, penchée sur les copies. Ses cheveux grisonnants, tirés sur les tempes, laissent toute la lumière au front haut et poli, aux yeux transparents, lents à se mouvoir, et qui sont doux à regarder.

L'adjointe, assise tout près de la fenêtre, lève la tête à chaque instant, pour voir ce qui se passe au bout de la cour.

—Madame, je ne sais ce qu'ils ont! Les voilà qui descendent! Ils sont quatre! Les trois premiers ont des planches sous le bras.

Laissez-les faire, les pauvres enfants! ne faut-il pas qu'il se chauffent, ma petite Renaude?

—Oui, mais le quatrième, le gros sergent, qui descend le dernier, il cache quelque chose dans son chapeau qu'il a devant lui.

—Un piège à rats!

—Je ne crois pas. Il est descendu, à présent. Ses camarades sont autour de lui. Eux qui rient si facilement...

—Certes oui.

—Eux qui riaient tout à l'heure, ils ont des figures sérieuses, ils s'en vont, comme en procession, vers leur dortoir, nos classes, Mme Theulière.

—Ne vous occupez pas d'eux; vous êtes trop portée à vous occuper d'eux, Renaude.

L'après-midi fut extraordinairement calme dans ce coin de F.... Les Américains demeurèrent presque tous enfermés dans la salle. L'un d'eux seulement s'en alla dans le village, et rapporta une grosse poignée de paille de seigle. Un autre, peu après, sortit à son tour, et revint les bras chargés de branches de houx aux feuilles vernies et torses, aux baies éclatantes.

—Je parie qu'ils préparent **Christmas**! murmura Mme Theulière. Un arbre de Noël, un gâteau, un réveillon!

La nuit tombe de bonne heure, à la fin de décembre. Elle allait commencer. Depuis dix minutes, au-dessu du toit de M. Hellement, qu'on pouvait voir de l'école, la fumée avait doublé de volume. Les automobiles rentraient, comme autrefois les tombereaux et les attelages de labour, avec un bruit de ferraille. Les nuages s'étaient fondus en une seule masse... qui avait la couleur et l'épaisseur de la mer, et le mouvement de la marée que pousse et travaille le vent. Ayant achevé la correction des devoirs, les deux institutrices se reposaient, les mains tendues vers le poêle. La porte s'ouvrit et le sergent s'inclina, et s'appliquant à bien prononcer les mots:

—Madame, nous avons fait, là-bas, une chose si belle, que vous êtes invitée, madame, et vous aussi, mademoiselle Renaude... Il faut venir vite, à cause du jour.

—Eh bien! allons!

Elles se levèrent. Mlle Renaude amusée et l'autre résignée, à l'ordinaire. On traversa la cour. A l'extrémité, elles trouvèrent les vingt soldats du détachement, qui les guettaient et qui les laissèrent entrer dans le grand dortoir, et qui se réjouissaient de la surprise qu'elles allaient avoir.

—A gauche, madame, à gauche, mademoiselle! dit le sergent.

Il les précéda, passa entre les lits, et s'arrêta à cinq pas de la muraille.

—Regardez, à présent!

Elles avaient déjà vu et compris. Mme Theulière était devenue toute blanche de saisissement. Au milieu du mur, à deux mètres du sol, un crucifix, — l'ancien crucifix de l'école, elle le reconnaissait bien, — avait été accroché. Il pendait à la même place qu'autrefois, au même clou. Mais, tout autour, les Américains avaient composé une décoration, avec le houx et la paille de seigle. Les brins de paille, réunis par un bout, s'écartaient ensuite peu à peu, et formaient une gloire, et, au-delà, les branches de houx du père Hellement dessinaient une couronne verte et rouge.

—Je vois, madame, reprit le sergent, que vous ne vous attendiez pas à cela?

—Non, pas du tout.

—Figurez-vous que nous avons trouvé trois... — vous dites crucifix, je crois? — oui, trois crucifix dans le grenier, dans une caisse. Celui-ci était le plus beau. Pardessus, il y avait un vieux linge, et du papier, et de la poussière aussi haut que ça. Vous n'avez jamais su, je pense, qu'ils étaient là, chez vous, dans le grenier?

L'institutrice ne pouvait détacher ses yeux de cette croix, de ces rayons de paille, de cette couronne. Derrière elle, les soldats se pressaient attentifs. L'ancien monde et le nouveau s'étudiaient l'un l'autre. Elle ne répondit pas. Elle avait tout à fait oublié, en effet, que des mains étrangères, celles d'une ancienne adjointe, avaient caché là-haut les trois images saintes. Mais comme tout le reste lui était présent: la date du mois et de l'année où il avait fallu enlever... le chagrin des petites de F... les protestations des parents, sa peine à elle-même! Elle songeait à ce passé douloureux.

—N'est-ce pas que c'est beau? demanda le sergent.

—Très réussi.

Un homme dit, en arrière:

—Nous avons été si surpris de le trouver! Vous-même, vous ne savez pas. Mais vous devez être contente, à présent!

Un troisième, le plus jeune, reprit:

—Chez nous, chez vous, c'est le même Dieu!

Le sergent vit que Mme Thaulière avait joint les mains, et qu'elle regardait toujours la muraille décorée.

—Alors, madame, vous êtes contente?

Elle l'était. Elle crut meilleur de ne pas le dire. Mais elle se détourna, et, pâle encore, elle cria:

—Vive l'Amérique!

René Bazin,
de l'Académie française.

PATURE A COPIE

Silhouettes paroissiales

Une gazette du soir qui n'est pourtant pas humoristique,—vous pensez que c'est **la Toile?** Vous vous trompez; elle en est bien capable, mais ce n'est pas elle, c'est **la Carpe,** car le reporter de **la Carpe** a du flair, il court vite et il a roulé **la Toile,** — et donc, une gazette du soir publiait, il n'y a pas un siècle, le portrait d'une dame, avec, au-dessous, la légende réconfortante qui suit:

"Madame Ludger... qui ne s'est pas brûlée vendredi après-midi."

Et il la nomme tout au long.

Seulement le reporter, déclare modestement qu'il n'y a pas eu miracle, attendu que la susdite Mme Ludger "avait envoyé ses quatre enfants à confesse", et que "elle-même avait eu le temps de se cacher sous la table, dans une salle sans fenêtre".

Voilà! Quand le feu vous regarde et court après vous comme un loup, cachez-vous sous la table, dans une salle qui n'a pas de fenêtre. C'est ça qui vous joue le tour au feu! et qui vous pose pour une photographie!

Le journal ajoute sur un ton sympathique: "Madame s'en trouve fort heureuse."

N'en croyez rien. Madame reste convaincue qu'elle serait beaucoup plus intéressante si elle s'était brûlée. Un reporter intelligent aurait dû comprendre cela. Quelle sympathie peut bien éprouver le public pour une femme qui ne s'est seulement pas brûlée?

Et quand même Mme Ludger serait contente, je connais cent voisines qui ne le seront pas. L'autre Mme Ludger ne s'est pas brûlée non plus, pourquoi **la Carpe** n'en parle-t-elle pas? Pourquoi ne pas faire savoir aussi qu'une troisième Mme Ludger a vu Mme Ludger qui ne s'était pas brûlée, et ne pas étaler son portrait, à elle aussi, dans le journal? Peut-être qu'elle ne s'est pas cachée sous la table et qu'elle a des fenêtres dans sa salle à manger, mais est-ce une raison?

Et l'autre, la cousine de Mme Ludger, ne s'est pas cassé le cou quand elle était petite, **la Carpe** a-t-elle jamais signalé ce fait de vitale importance? Sa vieille tante a bien fini par ne pas se marier, pourquoi n'en souffle-t-elle pas mot? Voudrait-elle insinuer qu'il soit impossible de la photographier?

La grand'mère Ludger en veut aux reporters, et elle a raison, — et c'est bien bon pour eux! Ils auraient bien pu publier qu'elle n'a pas de cors aux pieds, — avec le portrait de ceux qu'elle pourrait avoir.

Ce qui ne les empêchera pas, vous verrez, — pas les cors, les reporters, — de toujours accorder aux mêmes chanceuses la faveur de figurer dans leur journal.

Quand ça ne dépend que du reportage, c'est encore amusant. Quand ce sont les gens qui s'y prêtent et courent au-devant pour devenir pâture à copie et chair à nouvelles, ça devient triste et grotesque.

—"Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception."

PHASES DE LA LUNE

Mai

Dernier quartier, le 3, à 5 h. 26 m. du soir.

Nouvelle lune, le 10, à 8 h. 1 m. du matin.

Premier quartier, le 17, à 3 h. 14 m. du soir.

Pleine lune, le 25, à 5 h. 32 m. du soir.

NOS SAINTS PATRONS

Mai

26. Dimanche—Lap. Pent. T. Ste Trinité.
27. Lundi—S. Bède le Vénérable.
28. Mardi—S. Augustin de Cant., év. et c.
29. Mercredi—Ste Marie Mad. de Pazzi.
30. Jeudi—Fête-Dieu. B. Jeanne d'Arc.
31. Vendredi—Ste Angèle de Mérici.

Juin

1. Samedi—S. Reverien.

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Jours d'obligation

Tous les dimanches de l'année; la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai; La Toussaint, 1er novembre; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

Jours maigres ou d'abstinence

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

Jeûnes d'obligation

1o Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 20, 22 et 23 février; — les 22, 24 et 25 mai; — les 18, 20 et 21 septembre; — les 18, 20 et 21 décembre. — 2o Le Carême tout entier, excepté les dimanches. — 3o Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint. Il n'est plus défendu, au même repas, de prendre de la viande et du poisson. — On peut aussi échanger la collation du soir avec le dîner. — Le jeûne et l'abstinence le Samedi-Saint cessent après le midi de ce jour.

Temps ou la célébration solennelle des mariages n'est pas permise

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement.

Roman de La Liberte No 12

APRES L'OPTION

PAR

ROGER DUGUET

— Oui, il convient à ton papa.

— C'est égal, dit encore le sergent, je ne m'attendais pas...

Et il s'assit tout d'un coup.

— Jacques, s'écria Berthe. Cela te contrarie, je le vois, tu es tout pâle... Mon petit frère, parle-moi... Pourquoi ne me réponds-tu rien?... Mon Dieu, l'on dirait que tu vas pleurer... Ah! que je suis malheureuse!

Et Jacques, en effet, Jacques le frère, le soldat, le sergent, qui, manifestement, ne veut point de ce mariage, Jacques s'est tourné sur sa chaise. Le bras appuyé au dossier, la tête sur son bras, il a caché ses yeux troublés. Et Berthe, devant lui, s'est agenouillée pour lui relever la tête... Et ses larmes à elle coulent sans contrainte.

Tout à coup, le jeune homme se ressaisit. Il console à présent sa soeur. Et il a pris le front de Berthe sur son épaule et il dit, à contre-coeur toutefois:

— Non, Berthe, je ne pleure pas. Tu vois? C'est fini. Je t'aime et je suis heureux si ce mariage te plait... Ce Fritz est un courageux garçon, je le sais. Alsacien, sans doute, mais qu'est-ce que ça fait si tu l'aimes?... Vois-tu, j'ai été surpris, j'étais fatigué: la nouvelle m'a un peu énervé; ce n'est rien... Mais tu ne vas pas continuer de pleurer, toi... Voyons, ma petite Berthe, sois raisonnable. Ecoute-moi seulement. Pourquoi vous en allez-vous, maman?

Mme Dutilleul, en effet, s'était levée. Elle fit signe de la main à son mari:

— Père, dit-elle, veux-tu venir m'aider à replacer le buffet de la cuisine? Nous reviendrons bavarder un peu, avant que M. Rohly n'arrive... Tu veux bien, Jacques? Rien qu'une minute. Vous causerez, Berthe et toi, en attendant...

Mme Dutilleul était fine et savait s'éloigner au bon moment. Le sergent lui répondit:

— Comme tu voudras, maman.

Toutefois, le grand débat ne commença point d'abord. L'on eût dit que Jacques désirait l'éviter, n'ayant point eu le temps encore de rassembler ses pensées. Il était allé s'accouder à l'appui d'une fenêtre, et là, il répétait à son tour:

— Comme il fait bon, ce soir! Le ciel est clair, et l'on voit toutes les étoiles! Cependant la nuit n'est point obscure... Et comme ces arbres sont déjà verts et touffus! Jamais la rue ne m'avait semblé si douce à habiter, ni la maison aussi aimable. L'on croirait un nid au bord de la feuillée... Qu'est-ce que tu dis, Berthe?

Berthe recommençait de pleurer.

— Moi, je ne dis rien, Jacques. Et tu le sais bien! C'est toi qui parles tout seul, et qui parles... pour ne pas causer. Ah! méchant! Pourquoi t'en vas-tu à la fenêtre, au lieu de rester à côté de moi?... Moi qui t'attendais, qui comptais tant sur toi pour me dire quelque chose!

— Qu'est-ce que tu veux que je te dise, Berthe?

— Rien... Je ne sais pas... Je croyais!... Ah! que je suis malheureuse!

— Comment! dit le sergent. Je t'en prie... Tiens! me voilà... Ce n'est pas ma faute à moi... Je pars huit jours sans me douter de rien, pour la première fois depuis des années; et, quand je rentre, je te trouve mariée ou presque: car je vois bien que ce projet est avancé... Qu'est-ce que tu veux que je te dise de plus? Si cette union te plaît, c'est bien. Je n'ai rien à objecter. Je ne vais pas chercher à te faire du chagrin. Et puisque la chose est faite...

— Mais il n'y a rien de fait du tout, Jacques, je t'assure. Nous t'attendions. Je ne l'ai pas mis à la porte, ce Rohly, sans doute; mais s'il te déplaît, tout est dit. Je lui ferai dire de ne plus revenir. Pauvre Fritz, dont le sort ne tient plus qu'à un mot de dépit ou d'indifférence!

— Il ne me déplaît pas, dit le frère. Au contraire. Personnellement je l'estime fort, tu le sais bien, et, comme Alsacien, il faut prendre et laisser de ce que l'on dit. Tout dépend des individus. Celui-ci cherche à se marier avec une Française: c'est qu'il a envie de se tirer de sa bande! Il n'y a pas de raisons pour le repousser sans autre motif. Cela ne te gêne pas, toi, qu'il soit d'Alsace?

— Peuh! fit Berthe avec une moue. Autrefois, l'idée ne m'aurait pas plu. Se marier avec un Alboche! Risquer de se faire passer plus tard pour une Allemande!... Mais l'on se fait à tout!.. Puisqu'il le faut!... Ce qui me tourmente seulement, c'est ton avis... Tu ne m'approuves pas?

— Mais si.

— Non... Ce projet te chagrine, je le vois, et tu ne veux pas l'avouer. Dis-moi pourquoi. Cela restera entre nous deux, je te le promets... Tu as quelque chose contre ce mariage!

— Absolument rien, je te le garantis.

Il le garantisait mal. Berthe reprit:

— Ecoute! Ce n'est pas la peine de me le cacher. Tu ne me forceras pas à croire le contraire. Ne me mens pas. Parle!

— A quoi bon?

— Tu vois! triompha la soeur. Eh bien! je veux savoir à présent... Tiens, mets-toi dans le fauteuil à papa. Nous y tenions tous deux ensemble, quand nous étions petits... Voyons!... Oh! oh! je crois que nous avons un peu grossi. Il n'est plus assez large. Tant pis! Nous serons plus serrés, voilà tout... Et maintenant, dis-moi, mon petit Jacques...

Et le joli sourire se faisait caressant, enjôleur. En vain Jacques essaya de résister encore. Il fallait répondre, avouer ce qu'il ne voulait point.

— Soit! dit-il. Je vais être franc. Tu ne te fâcheras pas? Tu me répondras franchement à ton tour? Est-ce promis?

— C'est promis.

— Je suis inquiet de ce que tu te maries à présent, si tôt.

— Si tôt! dit Berthe. J'ai vingt-deux ans!

— Tout de suite après le départ de Jean, expliqua Jacques. Pour lui, pour moi, pour tous ceux qui nous connaissent, il va sembler que tu manifestes je ne sais quel dépit.

— Oh! du dépit! protesta Berthe vexée. Pourquoi donc, s'il te plait?

— Le sais-je! Votre conduite ici devient de plus en plus inexplicable. Ou plutôt, personne ne saurait lui trouver qu'une explication. Veux-tu que je te la dise, ma soeur?

— Dis-la.

— C'est que nos parents désiraient vous marier, et que tu aimais Jean, Berthe, ma soeur. Et parce qu'il n'a pas répondu à nos avances, ma mère le met à la porte; et toi, parce qu'il est désormais perdu pour toi, c'est par dépit, oui, qu'en huit jours, pendant mon absence, tu te jettes au cou de cet autre, de cet inconnu, de ce Rohly que vous aviez refusé jadis... Voilà!... Berthe! Berthe! à ton tour, réponds-moi. Tu aimais Jean, n'est-ce pas?

Et le sergent Dutilleul s'était levé, arpentait à présent la chambre avec une irritation dont il n'était plus maître, ayant enfin jeté toute sa pensée. Berthe, restée assise dans le grand fauteuil, répondit la tête haute:

— Et si je l'aimais, comme tu prétends?

— Alors, dit le sergent, il ne faut pas en épouser un autre à présent, si vite. Je ne veux pas. On ne doit pas se marier par dépit, mais par amour...

— Ah! dit Berthe.

— Ah! dit Berthe.

Et toute songeuse, plus douce, elle ajouta:

— Eh bien, rassure-toi. Je ne l'aimais pas, ton ami Jean.

— Sûr? dit Jacques... Voyons tes yeux! Pourquoi toutes ces grimaces alors?

— Le sais-je? dit Berthe. Je n'ai jamais bien réfléchi là-dessus. Je ne me rends pas compte.... Mais je n'aimais pas Jean, ça, je te le jure... Je le connaissais trop. Je l'avais vu grandir en même temps que nous. Te rappelles-tu son air en culottes courtes? Il me faisait l'effet d'un autre frère, d'un frère en second, qu'on ne peut pas aimer tout à fait comme frère sans qu'on soit obligé pour cela de l'aimer beaucoup d'aucune façon. J'ai toujours eu envie de me moquer de lui: comment n'aurais-je pas ri de sa figure d'amoureux? Et il le sentait bien, il n'osait pas commencer; je lui aurais éclaté au nez et à la barbe. Il me semble que je n'aurais jamais pu l'admirer, ne plus voir que lui, l'aimer, quoi! autrement qu'un bon camarade.

— Mais cet autre mariage, d'un seul coup?

— Je ne sais pas, t'ai-je dit? Tu me poses des questions étonnantes, ce soir... C'est vrai que ce départ de Jean m'a fait d'abord plus d'effet que je n'ai avoué. Pour quelle raison? Méchanceté de fille; un peu de jalousie même, si tu veux... Car il m'a dédaignée, en somme, quand je ne pensais à personne autre. S'il s'était offert, sans doute, je l'aurais refusé; mais j'aurais été flattée qu'il s'offrît. Il venait ici si souvent. Est-elle donc si jolie, cette fille dont il vient de s'amouracher à Reims?... Tu vois comme je suis franche! Je te montre toute mon âme, jusqu'au repli des vilaines choses où moi-même je ne regarde pas tous les jours... Enfin, je ne l'aimais pas, ton Jean; mais c'était quand même un mari possible, facile, probable. Les mauvaises langues le disaient, et je suis sûre que maman le pensait parfois. Je ne l'aimais pas, mais qui sait? J'aurais peut-être pu l'aimer. S'il l'avait vraiment voulu, si nos parents me l'avaient demandé, ne fût-ce que pour te faire plaisir à toi, mon petit frère, je me serais laissé marier. Le reste aurait suivi sans doute... Mais, au contraire, tu as tout fait pour rendre cette union impossible!

— Moi! protesta le sergent. Je n'ai rien fait ni pour, ni contre.

En Province

NOTRE-DAME DE LOURDES

Récits et impressions du front (Suite)

Les voix ont une drôle de résonnance; parmi les grondements du canon, nous distinguons très bien le crépitement des mitrailleuses ennemies; le son de la voix du commandant est emportée par la mitraille. Brusquement, devant, sur toute la largeur de la plaine, des "marmites", obus, se déchirent en frappant l'air de détonations épouvantables; en ligne, de gauche à droite, les fusants sortent du ciel, les explosifs de la terre. C'est un effroyable rideau de feu et de fer qui nous sépare du monde. Nous nous arrêtâmes plantés au sol, stupéfiés par la nuée soudaine qui tonne de toutes parts; le ciel est tout rouge par les éclatements successifs. Un effort simultané soulève notre masse et la jette en avant avec un élan extraordinaire. Nous trébuchons, nous nous retenons les uns aux autres dans de grands flots de fumée âcre et noire; nous voyons de tous côtés des volcans de terre pulvérisés, lancés avec fracas, et d'énormes cratères s'ouvrir à nos pieds et où nous nous précipitons pêle-mêle. Puis, nous ne savons plus où tombent les rafales d'obus qui se succèdent, se déchaînent si monstrueusement retentissantes que nous nous sentons anéantis par le seul bruit de ces averses de tonnerre, de ces grandes lueurs jaunâtres qui illuminent le ciel et la terre.

Une explosion survint qui fut si forte et si proche qu'elle me contraignit à lâcher fusil et grenades. Je les ramassai en chancelant, comme un homme ivre, et repartis tête baissée dans la tempête à lueurs fauves, cinglé par des jets de poussière et de suie. Nous sentons passer à côté de nos tête des éclats d'obus avec des sifflements sinistres; les stridulations des éclats vous font mal aux oreilles, vous frappent sur la nuque, vous traversent les membres; nous ne pouvons retenir un cri sauvage lorsque nous les subissons; le coeur est soulevé, tordu par l'odeur souffrée, les souffles de la mort nous poussent, nous soulèvent, nous balancent. Nous bondissons sans savoir au juste où nous allons: les yeux clignent, s'aveuglent et pleurent. Devant nous la vue est obstruée par une avalanche fulgurante qui tient toute la plaine. Il nous faut passer dans ces tourbillons de flammes et ces horribles nuées verticales! Au hasard nous sommes passés; la moustache, les cils, les cheveux roussis par les explosions continuelles.

Nous avons vu ça et là des formes tournoyer, s'enlever, puis se coucher... éclairées par des reflets d'au-delà!

Nous avons vu des faces étranges... qui poussaient des cris épouvantables, horribles et lugubres; d'autres qui se plaignaient doucement en invoquant un nom qui leur est cher, tel que: "Oh! maman, maman!", ou bien le nom de la chère épouse ou de la fiancée tendrement aimée, que jamais plus ils ne reverront.. Leurs voix furent recouvertes par le vacarme épouvantable des explosions. Des hommes grillaient vifs sans que nous puissions leur porter secours. "En avant!" crie le commandant. La marche est accélérée; nous approchons de la première ligne où quelques survivants qui s'y trouvent ne résistent pas; la première ligne est remplie de cadavres ennemis déchiquetés et à moitié ensevelis. Après avoir dirigé vers l'arrière nos prisonniers, nous continuâmes notre marche en avant pour atteindre la deuxième ligne. La canonnade et les mitrailleuses font rage des deux côtés; quelques-uns tombent comme des masses inertes, frappés au coeur; d'autres fléchissent sur leurs genoux comme en une prière et s'éteignent doucement; les rangs s'éclaircissent; nous nous resserrons instinctivement; du regard nous cherchons les camarades ou une figure amie qui vous redonne du courage pour affronter la mort, dont aucun "Poilu" n'a peur. Il n'a pas le temps d'y penser en ce terrible moment où un adversaire redoutable par ses armes lui fait face:

"En avant, toujours de l'avant."

(A suivre)

J. Le G...

• • •

Eh bien, c'est fait. Nous avons eu notre séance, une reprise de soirée. Et pour le coup, on pourra dire que le temps, menaçant quelque peu, nous a favorisés. Nous, de Lourdes, sommes surpris, très agréablement surpris et honorés, d'avoir eu tant de spectateurs venus des paroisses environnantes. Aussi, c'est de tout coeur que nous offrons à nos hôtes de la soirée, le plus sincère remerciement: voir une salle archicomble et cela par déférence pour nos acteurs, qui ne trouverait beau un tel spectacle? Il est vrai que l'on avait vanté l'habileté de nos jeunes. Resterait à savoir si le jugement de ceux qui ont **vu** serait d'accord avec le bruit fait autour de nos joueurs. Mais je crois quand même que personne n'a regretté le dérangement qu'il s'était imposé. J'ai compté quatre prêtres étrangers auxquels je joindrai, comme présences particulièrement distinguées, M. le Dr Rocan, de Somerset; c'était M. l'abbé Messier, de Somerset; M. l'abbé Allaire, de Haywood; le R. P. Radaz, de Saint-Claude; le R. P. Charles Deutschler, de Saint-Alphonse.

Le reporter X avait assez dit déjà à propos de la soirée du 28 avril; il est inutile de revenir sur le détail des choses qui nous furent présentées, et que nous goûtâmes délicieusement. Les frères Saelens avaient augmenté leur programme; leur jeu, digne d'un théâtre de ville, amusa considérablement les spectateurs. A une autre fois, les amis; leur dirai-je, ainsi qu'à M. Louis Donze. Les gens du Nord de la France — non loin de la **petite** Belgique — ont le don, semble-t-il, de la pantomine.

Merci aux deux demoiselles de Saint-Claude qui nous ont chanté une romance. Elles ont des voix harmonieuses, sympathiques.

Il ne manquait que notre fanfare dont les morceaux auraient relevé encore notre soirée; mais il y manquait quelques éléments: ce sera pour une autre fois.

• • •

Le gouvernement qui avance et recule, législateur à outrance, a laissé plusieurs de nos jeunes revenir pour quelques jours au foyer. C'est autant de gagné. Mais le nouveau départ sera aussi pénible que le premier, car ce sera pour du sérieux. Formulons le souhait que la guerre se termine; ce serait la fin de nos grandes misères. Le coût des choses augmente à tel point qu'on se demande où on va nous mener. Impôts sans fin sur tout... Eh bien, c'est la guerre jusqu'au bout, jusqu'à la dernière cent...

• • •

Mardi, 7 mai, mariage de première classe à l'église de la paroisse. M. Jean Fouasse et Mlle Cél. Turpaud se sont promis fidélité en présence d'un bon nombre de personnes, vu que la famille Fouasse a des ramifications dans la paroisse. Longue vie au nouveau couple; que la guerre ne les atteigne pas...

• • •

On a annoncé à l'église le mariage de Chs Colonval et de Mlle Gab. Bahaud, tous deux de Saint-Lupicin. A ceux-là, comme à plusieurs jeunes couples de la paroisse, paix et tranquillité de la part de l'autorité militaire.

• • •

Le jour de l'Ascension, il y avait une première communion d'un assez grand nombre de petits enfants. L'élément masculin était en forte majorité; voyez-vous, nous avons besoin de bras au pays... pas pour la guerre, toutefois.

Z...

SAINTE-ROSE DU LAC

Il me semble que cette belle paroisse mérite qu'on en dise quelques mots. Comme lecteur de la **Liberté** j'aime à lire toutes les nouveautés qui se passent dans les paroisses environnantes et je constate avec regret que Sainte-Rose reste presque toujours muet. Permettez-moi donc d'oser annoncer à nos amis du loin que notre paroisse mérite bien un peu de réclame. Peut-être suis-je en retard pour vous décrire notre village. Tout étranger qui vient visiter Sainte-Rose peut y trouver toutes les commodités possibles.

Nous avons d'abord une des plus belles églises du diocèse, un pensionnat, dirigé par les religieuses de Notre-Dame des Missions. Ici aussi se trouvent la Maison-Mère de ces dernières, dont le dévouement et l'activité ne connaissent point de bornes, une banque, trois magasins d'épicerie et autres, un magasin de quincaillerie, un magasin de nouveautés, un bureau de poste, dont une partie est réservée pour le bureau du téléphone et un magasin de confiseries; trois forgerons, un garage d'automobiles en construction, des plus modernes, avec des gens toujours prêts à vous rendre service; un sellier, trois maisons de première classe pour les machines agricoles de toutes sortes; deux cours à bois avec grand choix, deux élévateurs à grain, une boucherie moderne, un docteur bien dévoué, une maison de pension dont la renommée pour les bons mets est faite à plus de 60 milles à la ronde, une très bonne écurie de louage; enfin une jolie petite gare de chemin de fer dont le nouvel agent se montre très affable. Enfin, nous aurons vers la fin du mois de juin un très bon chemin et de beaux trottoirs en ciment qui n'arracheront plus les talons des chaussures des dames, ce qui sera une grande perte pour le cordonnier. Alors vous voyez réellement que notre village est des plus avantageux, et tous les étrangers qui y viennent sont d'accord à le dire.

Maintenant, voici le mois de mai arrivé, et malgré la triste et froide température, cela n'empêche pas nos gens de se rendre à l'église tous les soirs pour l'office, et les Enfants de Marie, aidées de plusieurs autres jeunes filles, nous font entendre de jolis cantiques.

Après avoir dit ce qu'est notre village de Sainte-Rose et tous ses charmes, je dois cependant dire un mot aussi de nos chers jeunes gens qui doivent partir ce soir pour la caserne. Le spectacle qui nous attend n'est vraiment pas gai, car figurez-vous la perte de 15 ou 16 jeunes gens, dont la plupart plus qu'utiles à leurs chers parents pour aider sur la ferme. Ils se réuniront ce soir avec un très grand nombre de parents et amis qui se font un devoir et un plaisir d'offrir leurs automobiles pour les conduire à la gare. Oh! quelle triste séparation pour les pauvres parents! Mais la loi est là. Il faut marcher. Que Dieu veuille qu'ils nous reviennent sains et saufs.

Ces jeunes gens ont fait chanter une grand'messe pour demander au Divin Jésus qu'Il les guide dans la bonne voie, et surtout qu'ils reviennent tous sans exception. L'église était remplie de parents et d'amis qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie dans ce triste mouvement. Donc, encore une fois: Bon courage, jeunes gens, et n'oubliez pas cette belle devise: "Aime Dieu et va ton chemin."

• • •

Je vous demande pardon de vous tenir si longtemps à me lire, mais je dois vous annoncer encore une grande nouvelle, et je suis sur que vous n'en verrez pas une semblable tous les jours. Comme preuve que Ste-Rose est la meilleure des places je dois vous donner le record qu'on a eu à enregistrer. Le 7 avril, Mme Josephat Houde, née Eva Adam, a donné naissance à quatre bébés: 2 garçons et 2 filles. Curieuse coïncidence, M. Gédéon Adam, père de Mme Houde, était né jumeau, et M. Narcisse Houde, père de M. Jos. Houde, était né jumeau aussi.

La famille Houde n'a certainement pas écouté les conseils de "Phil Canuck", puisqu'elle a donné 11 enfants dans 11 ans, et que la grand'mère Houde, âgée de 73 ans, assez bien portante pour son âge, compte 10 enfants vivants, 94 petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants.

La chose est telement rare que le photographe de Sainte-Rose a eu la bonne idée d'aller photographier les 4 bébés. Il se met à la disposition de toute personne désireuse de se procurer une carte postale pour 25 sous.

Il faut cependant que j'arrête, car Sainte-Rose est tellement remplie de merveilles que je pourrais vous tenir à lire pendant toute une soirée.

Merci à tous, bons lecteurs, et avant de vous dire bonsoir, laissez-moi vous dire que si vous voulez visiter une bonne et belle place d'avenir. Venez sans crainte à Sainte-Rose du Lac.

Fleur printanière...

SAINTE-AMELIE

On n'a pas vu "Olivier" dans la chronique de Sainte-Amélie, il y a deux semaines. Comme il est modeste, le gars! je veux dire notre petit curé. Néanmoins, le R. P. Morice n'a dit que des vérités à son égard. Il est vraiment bon que notre cher curé, M. l'abbé M. Kessler, et ceux qui le connaissent intimement le sachent encore mieux. Puissions-nous tous du moins comprendre son ministère de sacrifice.

Aussi le R. P. Morice, le renommé auteur-historien, comme il parle bien: sa parole pleine de couleurs et de contrastes et son exposé si clair, et sa leçon si tangible. Pourquoi doit-on nous répéter ces grandes choses tant de fois? Pourquoi encore retourner dans les vulgarités des voies larges du monde et ne pas compâtir avec le désir ardent de leurs coeurs d'apôtre. Pensons-y.

Le livre "La vie de Mgr Langevin", écrit par ce renommé Père Morice, O.M.I., est très beau à lire, et toute personne qui peut comprendre le beau français devrait s'en imbiber complètement comme un témoignage au grand homme qui n'est plus.

A. A. A.

Une huile fameuse.—Bien que le Canada ne soit pas le pays d'origine de l'Huile Electrique du docteur Thomas, il est néanmoins le pays où on la fabrique. D'ici sa renommée s'est étendue dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, dans les Indes Occidentales, dans l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ce champ est suffisamment vaste pour attester la valeur de ce remède, car dans tous ces pays on vend cette huile très demandée.

Pilule toujours prête.—Les remèdes ne disent rien à ceux qui ont des habitudes régulières, mais rares sont ceux qui ont des habitudes régulières. Le souci et le fardeau des affaires font qu'il en est ainsi. D'où dyspepsie, indigestion, maladie du foie et des rognons. L'organisme ruiné a besoin d'un restaurateur et l'on n'en saurait trouver de meilleur que les Pilules Végétales de Parmelee. Leur composition est très simple. Toutes les personnes peuvent les prendre sans la moindre crainte.

Vous avez eu dix ans pour vous connaître, Jean et toi. Il m'a toujours semblé que vos caractères ne s'accordaient d'aucune façon. Tu es moqueuse un peu, ma soeur! Je ne crois pas que vous eussiez été heureux ensemble, et je vous connais bien tous les deux... Vous vous seriez plu, toutefois, je n'aurais rien dit. J'aurais été froissé au plus intime de ma délicatesse et de mon honneur, de ce que la belle-mère voie confirmer ses soupçons et qu'elle puisse croire que mon amitié ait été parfois le calcul intéressé d'une autre affection; mais, en même temps, au plus profond de mon coeur, j'aurais ressenti l'allégresse de voir mon ami devenir mon frère, par les liens du sang et par ton amour. Et je ne sais, en réalité, lequel l'aurait emporté en moi, de ce scrupule ou de cette joie!... Mais je n'ai pas eu à en passer par là. Jean n'a jamais songé sérieusement à toi, et je ne lui ai jamais parlé de rien, car il faut qu'un homme épouse la femme qu'il aime.

— Ah! il faut que... dit Berthe. Maman m'a déjà dit ça.

Le sergent poursuivait sa pensée.

— En sorte, ma petite Berthe, que si ce n'est pas en dépit de l'amoureux perdu, c'est au moins par dépit du mariage manqué que tu te décides aujourd'hui.

— Un peu, avoua franchement la jeune fille. Ou du moins, car je tiens à préciser, c'est peut-être avec dépit que j'ai vu ce départ; mais quant à mon mariage, c'est l'occasion.

— Pourtant, dit encore le sergent, cette occasion-là s'était déjà présentée et tu n'avais pas voulu.

— Sans doute, mais je n'étais pas pressée alors. Je pensais facilement trouver mieux.

— Le prince Charmant?

— Ou quelque seigneur de sa cour!... On est toujours un peu orgueilleuse, va, même sans le faire exprès. Je sais que de figure je ne suis pas si bien, mais je ne suis pas non plus si mal; il pouvait se trouver quelqu'un qui m'aimât et me plût... Mais, hors ce Jean qui ne s'est pas offert et celui-ci que j'avais refusé, personne n'est venu. Puisqu'il faut se marier, je suis en âge. Il est temps que je me décide. Que veux-tu que j'attende davantage?

La cause du mariage semblait gagnée, mais il restait à discuter les titres du prétendant, et ce long débat n'était pas fini. Berthe n'était pas encore si fixée ni Jacques si convaincu, qu'un mot ne pût soudain tout compromettre.

CHAPITRE IV

L'épreuve

Ce fut le sergent qui reprit le premier la parole. Il demanda:

— Encore faudrait-il qu'il te plaise sérieusement, ce Rohly!

— Il convient à nos parents, dit Berthe. Je ne peux exiger rien de plus... Ainsi, tu connais papa? Lui qui déteste si fort avoir du monde à la maison, eh bien! c'est lui qui paraît le plus enchanté. Il amène cet homme-là ici. On dirait qu'il a peur de le perdre. Maman n'a d'yeux que pour lui. Il semblerait, Dieu me pardonne, que tous deux ont hâte de se débarrasser de leur fille!

Le sergent ne savait comment terminer la discussion. Il eût voulu que sa soeur, avant de se décider, aimât davantage, et il la trouvait vraiment trop raisonnable, trop sage, raisonnant trop son mariage. Il en concevait je ne sais quelles craintes pour l'union du ménage futur... Mais quoi! n'est-ce pas ainsi que se marient par milliers des honnêtes filles qui deviennent les honnêtes femmes de France?

Jacques rêvait d'être aimé davantage par celle qu'il épouserait un jour, voilà la vérité. Ce fut ce chagrin tout à coup qui monta à ses lèvres, sans raison et sans lien apparent avec ses précédents propos:

— Ainsi, dit-il en détournant à nouveau la tête vers la nuit du dehors, tu es décidée. Je le vois bien... Et cela ne te fait rien de nous quitter, même sans aimer beaucoup celui que tu choisis?... Depuis si longtemps, nous vivions heureux ensemble, et dire que, désormais, nous ne serons presque plus rien pour toi au prix de cet homme-là! C'est lui qui t'emmènera dans sa maison. C'est lui qui prendra soin de toi, et qui pourra nous répondre un jour en nous parlant de notre Berthe: "Cela ne vous regarde pas!" Mon Dieu, que la vie est singulière!... Nous ne serons plus, pour ainsi dire, de la même famille, et nos enfants (ça a l'air d'une sottise, ce que je dis là, mais comme c'est vrai), nos enfants ne seront entre eux que cousins germains, presque des étrangers.

— Mais oui, pourtant!... Ah! l'on s'embrouille dans toutes ces idées, et l'on ne sait plus ce que l'on veut, à force d'y trop penser... Tu me fais de la peine, tiens! Et justement c'est toi que j'attendais pour me dire...

— Quoi?

— Sans doute... Tu ne l'as pas encore vu... Mais tu vas le voir, et tu me diras mon avis sur lui, n'est-ce pas?... Vois-tu, je voudrais que tu m'encourages, mon Jacques, que tu me contraignes, que tu me forces... C'est si dur, va, quand même!

— Dur, dit le sergent. Et qui t'oblige?

— Personne, mais tu sais bien qu'il le faut!... Si quelque chose pourtant ne te convenait pas, je t'obéirais. Je serais contente d'obéir à quelqu'un. J'ai peur de me décider toute seule; je n'oserai jamais... Et il ne faut pas, mon petit frère, me laisser être malheureuse!... Si tu vois que cette affaire doit tourner mal, aide-moi, Jacques, aie pitié de moi, défends-moi.

Jacques perdait pied de plus en plus dans cette psychologie féminine.

— Allons, dit-il en souriant, ma soeur, je commence à comprendre... Il faut te pousser, te retenir, te forcer, te défendre. Contre qui? Contre quoi?

— Contre lui, contre moi, contre tout. Je ne sais plus. Mais toi, tu dois savoir, tu sais. Tu es un homme, un soldat. On ne nous dit jamais rien à nous, les filles. Il n'y a que vous qui sachiez...

Le sergent, obstiné, reprit:

— Oui, je vois ce que c'est! Tu es déjà très décidée, en somme, et tu veux que je t'approuve... Soit!... Je...

Berthe l'interrompit encore:

— Pourtant, c'est plus fort que moi! Est-ce que je le connais, cet homme-là?

Et cela fut dit avec un accent où frissonnait toute la révolte des nerfs.

— Tu viens de me raconter, objecta Jacques, que tu connaissais trop Jean pour l'aimer.

— C'est vrai, avoua Berthe. Ce sont des choses bien obscures...

La vérité est qu'il faut qu'une femme se donne, et qu'elle se donne toujours à l'aveugle. Là est le secret de bien des incertitudes et des combats. Mlle Berthe réfléchit encore un instant, et, prenant un grand parti, elle ajouta:

— Au moins, il faudrait que je sache une chose...

— Quoi donc?

— S'il m'aime, dit-elle. Maman le disait tout à l'heure et tu me l'as répété: "Il faut qu'un homme épouse la femme qu'il aime." Est-ce que je suis cette femme-là pour lui?... Tu comprends? Moi, je ne peux pas le lui demander; sa réponse serait toute prête et ne prouverait rien. Mais toi, tu pourrais t'assurer... Tu dois savoir comment ça aime pour de bon, un homme?... Tu me dirais après...

L'idée plut au sergent. Au moins, sa soeur ne paraissait plus aussi indifférente et mêlait un brin de sentiment à sa droite raison. Il ne s'agissait plus que de trouver l'épreuve par où devrait passer Fritz Rohly.

— J'essayerai, dit-il. Et je te promets de te dire la vérité, ma petite Berthe.

—Merci, dit la jeune-fille joyeuse. Ca, c'est gentil, et je vais t'embraser pour la peine... Vite, tiens... Car c'est maman qui rentre. Il est peut-être en bas: 9 heures sonnent. Ah! que je suis contente que nous soyons tombés d'accord. Plus de disputes, ni de bouderie, ni de secret... Mais, surtout, tâche de bien savoir.

Elle l'embrassa, et vivement ils se rassirent à leur place comme des enfants qu'on prend en faute...

CHAPITRE V

A pigeon-vole

La maman entrait: elle vit les figures et sourit.

— Eh bien! dit-elle. On a terriblement bavardé par ici.

Le sergent répliqua, non sans malice:

— Dame! Je crois bien que vous nous aviez laissés seuls exprès pour ça, maman.

— Comment? s'étonna la mère. Pas du tout. C'est ton papa qui m'a retenue de l'autre côté. Il a voulu faire un brin de toilette pour aller au-devant de M. Rohly... Tenez! écoutez, les voici qui montent.

Ils montaient, en effet.

Fritz frappa et entra. Et il était un peu gêné, l'ami Fritz. Il dut faire appel à toutes ses notions de civilité puérile et honnête:

— Bonjour, chère Madame... Mademoiselle, voulez-vous me permettre de vous offrir ces fleurs?... Monsieur...

C'est Elisa qui avait composé le bouquet. Mme Dutilleul présenta cérémonieusement son fils. Jacques fit des grâces:

— Monsieur, je suis enchanté de faire enfin votre connaissance ou plutôt de vous retrouver, car nous sommes déjà une paire d'amis.

— En effet, Monsieur...

Mais tous ces salamalecs restaient horiblement froids. Jacques résolut d'échauffer un peu l'entretien. Il dit, la voix joyeuse:

— Maintenant que la présentation est faite, asseyons-nous.. Papa, voici ton fauteuil... Veux-tu venir auprès de moi, Berthe? J'aime assez avoir les enfants sous la main... pour qu'ils soient sages.

On avait fermé les fenêtres, les fleurs de Fritz embaumaient dans l'intimité de la chambre. Berthe passa gentiment du côté de son frère, avec une menace du doigt, tout le joli sourire éployé.

— Toi! fit-elle. N'est-ce pas, Monsieur Rohly, que mon frère est un vilain taquin?

— Mademoiselle, dit Fritz embarrassé...

— Monsieur, dit carrément le sergent, l'on m'a dit, vous le pensez bien, à quel motif je dois le plaisir de vous rencontrer chez moi; ainsi ne vous gênez pas! Vous avez le droit d'être toujours de l'avis de Berthe, sans froisser personne...

SAINT-MALO

Naissance. — François-Eusèbe-Théodore-Antonin, né le 10 mai, du mariage de Noël Trétreault et de Winnifred King. Parrain et marraine: Francis et Agnès King.

LA SALLE

Si vous voulez savoir comment s'amusent les gens de LaSalle, venez dimanche le 26 au soir, dans la salle de la vieille église. Il y aura une partie de cartes, suivie d'une pièce comique, par les jeunes garçons. Ce sera "Les frayeurs de Jieruche". Il y aura aussi un joli programme: chansons comiques et plusieurs morceaux choisis de mandoline et violon.

Maintenant c'est à vous à remplir vos réservoirs de gazoline et à graisser les autos pour le 26. Vous allez voir comme il y en a qui sont drôles. Nous espérons être encouragés par un grand nombre de la ville et des paroisses environnantes.

Poute Poute.

LA SALLE

Dimanche, le 26 mai, à 8 heures du soir, dans la salle de la vieille église, aura lieu une magnifique soirée, donnée par les jeunes garçons du village, sous le patronage distingué de leur directeur spirituel, M. le curé E. Halde. La soirée commencera par une partie de cartes; de jolis cadeaux seront offerts aux heureux gagnants. Un goûter sera servi suivi d'une pièce comique. Un joli programme musical sera exécuté.

• • •

Mlle Clothilde Boiteau, après avoir passé quelque temps parmi nous, est retourné dans sa famille à Norwood.

• • •

Notre jeune marié, M. Zéphirin Lagacé, qui demeurait chez son père au village, s'est loué une maison à un mille, où il réside actuellement.

• • •

Mlle Marie-de-Liesse Lagacé est partie pour un voyage de quelques semaines à Sainte-Agathe, où elle sera l'hôte de sa soeur, Mme Tancrède Gauthier. Sainte-Agathe a des charmes que nous ne connaissons pas.

Cornichon.

SAINT-ADOLPHE

Le 1er juillet un grand piquenique aura lieu dans notre paroisse au profit de notre église. On y célébrera ce jour-là la Saint-Jean-Baptiste, avec grand'messe.

Comme nos parties de cartes et nos piques-niques des années précédentes ont toujours été très encouragés, nous comptons encore cette année sur les mêmes encouragements.

• • •

Des familles canadiennes-françaises viennent chaque semaine acheter chez nous des terres qui sont excellentes et à conditions raisonnables. Venez voir.

SAINTE-AMELIE

Tous nos jeunes qui, atteints par la loi du service militaire, ont dû répondre au premeir appel nous ont quittés dans le courant de la semaine. Avant leur départ, il y eut réunion intime à l'église, où tous furent présents. Messe du départ, communion générale, allocution de M. le Curé, distribution de scapulaires et de médailles, tout cela fut une preuve que les choses se passèrent chrétiennement. Le profond chagrin qu'ont ressenti les parents, en les voyant s'éloigner, s'explique facilement, quand on pense qu'on leur enlève leurs enfants au moment où ils pouvaient compter sur eux. Voilà les fruits de la guerre!

L'espérance bien fondée d'une prochaine revanche des Alliés fait heureusement envisager l'avenir sous un meilleur jour, de sorte que nous pouvons déjà entrevoir le retour joyeux des braves qui viennent de partir. La tristesse des parents sera alors changée en joie aussi.

Olivier.

LA REVOLUTION SOCIALE

Aux observateurs attentifs il apparaît que la "révolution sociale" qui, selon les prophètes, devait se produire à la conclusion de la paix, n'a pas attendu cet événement. En Russie, elle est déjà triomphante; dans d'autres pays de l'Entente, les signes de sa venue sont perceptibles. Les divers gouvernement ont donc une double tâche à accomplir: la poursuite vigoureuse des hostilités et la sauvegarde de l'harmonie intérieure — tâche compliquée par le fait que ceux qui menacent la paix intérieure sont précisément les mêmes forces dont dépend la continuation de la guerre au dehors. Force nous est d'admettre que notre insistance sur la hauteur de notre idéal et la pureté de nos motifs a poussé les citoyens les plus réfléchis à s'enquérir: si la justice est notre but au loin, pourquoi ne pas la pratiquer tout près? si vous dénoncez l'égoïsme national qui a plongé le monde entier dans la guerre, pourquoi la cupidité rampe-t-elle dans toutes nos relations domestiques? Les plus sérieux efforts semblent requis des gouvernements pour prévenir, au coeur même de ce conflit héroïque, l'exploitation d'une classe par une autre, l'oppression du pauvre par les commerçants et les manufacturiers. Faut-il s'étonner que le zèle pour la loi, la justice, le droit, éveillé, sans doute, et stimulé par les crimes monstrueux de nos ennemis, recherche un champ d'exercice dans notre entourage si peu chrétien? De là ce sentiment chez ceux qui ont à porter le poids de la bataille et combler les pertes journalières de vie, que le pays pour lequel ils meurent devrait être rendu plus digne d'y vivre; de là leurs réponses empressées à l'appel du socialisme international. — **The Month**, Londres, octobre 1917; page 345.

"PLUS PRES DE TOI"

(Ceux de Kitchener en France)

Ce livre de Claude Frémy met en scène, dans une action très simple et très noble, des types significatifs des deux peuples, l'anglais et le français, qui mêlent aujourd'hui leur sang sur les champs de bataille. Mais ce n'est pas là un "livre de guerre", comme on l'entend pour l'ordinaire.

Dans ce décor de pays normand, qui a Rouen pour centre, ce sont, dans l'ambiance de la guerre et de tout son pittoresque, des coeurs et des esprits qui se confrontent, se heurtent et connaissent un jour, par l'amour qui les appelle irrésistiblement, quel haut idéal est commun aux deux races.

Plus près de Toi..., c'est la parole d'amour et de confiance que les agonisants du **Lusitania** jetaient à Dieu... C'est la parole que le major Ledds, le héros du livre, jette à Christiane, en se donnant enfin tout entier à la Française qu'il avait peur d'aimer. Et c'est, expression supérieure de l'esprit même du livre, de Claude Frémy, toute l'Angleterre qui, en vouant ses fils à la mort, crie à la France, chaque jour, dans la vie et dans la mort: **Plus près de toi!**...

LE ROLE DE L'ORANGISME

L'honorable Rodolphe Lemieux dit son fait à M. Hocken, représentant orangiste au Parlement Fédéral à Ottawa

L'hon. Rodolphe Lemieux (Maisonneuve): Monsieur l'Orateur, je ne m'attendais pas à avoir à traiter de l'orthodoxie de l' "Orange Sentinel" à l'occasion du budget; mais l'honorable député (M. Hocken) ayant cru devoir faire une conférence sur l'idéal du parti orangiste et du "Sentinel" qu'il publie, je vais employer quelques instants à répondre de mon mieux aux arguments très spécieux qu'il a présentés. Avant d'aller plus loin, je tiens à ajouter un correctif à l'une des opinions qu'il a exprimés: il a eu la grande bonté, ou plutôt l'excessive générosité, d'admettre que le Canadien français "peut être" aussi bon sujet britannique que tout sujet d'origine anglaise ou que tout Canadien anglais de ce pays. Je suis fier de le dire, le Canadien français est, non pas in potentiâ mais de facto, aussi bon et aussi loyal citoyen que tout sujet d'origine anglaise, ou que tout Canadien anglais de ce libre pays. C'est parce que certaines gens, s'inspirant du même esprit que l'honorable député, se plaisent à considérer le Canadien français comme inférieur, que celui-ci, pour me servir de l'expression de l'honorable député se révolte contre l'idée préconçue de l'existence d'une prétendue race supérieure. Cet après-midi, l'honorable député a défini lui-même ce qu'il est—et je le félicite de sa sincérité—quand il a dit: "Je suis un intransigeant, je représente l'opinion extrême de l'Ontario." Monsieur l'Orateur, le fléau de notre pays, c'est l'outrancier. L'honorable député signalait, il y a un instant, ce que la population de l'Ontario attend de la province de Québec —cela me fait penser aux "trois tailleurs de la rue Tooley" et aux éditeurs de l' "Orange Sentinel" —puis il nous a offert gratuitement son charitable avis. Qu'il me permette de lui dire, à mon tour, ce que les bons citoyens in potentiâ de la province de Québec attendent des purs impérialistes de l'Ontario: Ils voudraient que le président du conseil, qui représente cette province dans le cabinet, établit au bureau du "Sentinel" un censeur spécial, largement rémunéré, pour empêcher ce journal de publier les articles incendiaires qu'il publie chaque semaine et qui excitent les passions du peuple.

Mais vous ne connaissez pas les vues et les objets de l'Orangisme, s'écrie mon honorable ami. Je ne tiens pas à les connaître. Ce pays est un pays libre, l'ordre orangiste a été reconnu par acte du Parlement, et nous n'avons pas d'objection à ce qu'il existe. Ce que nous ne voulons pas, cependant, c'est que, par l'entremise de certains de ses membres, il vienne réclamer le monopole du loyalisme et de la fidélité aux institutions britanniques. Il ne faut pas qu'il existe, au Canada, de monopole comme celui-là. La société Saint-Jean-Baptiste, la société Saint-Georges, la société Saint-André, la société Saint-Patrice et la Société Saint-David sont aussi loyales que l'Ordre orangiste. La société Saint-Jean-Baptiste, dont l'honorable député a parlé, est une association nationale canadienne-française dont la fondation remonte à 1834. Sa première manifestation eut lieu dans les jardins de M. Macdonald, un bon vieil Ecossais,—Ecossais et Français n'ont jamais eu querelle ensemble. Elle eut pour premier président M. Duvernay, éditeur de "La Minerve", et c'est à cette réunion que fut entendu, pour la première fois, le chant du Canada français: "O Canada, mon pays mes amours", composé et chanté par sir Georges-Etienne Cartier, qui devint plus tard un chef illustre du parti conservateur. La société Saint-Jean-Baptiste a gravé sur son écusson les mots que voici: "Rendre le peuple meilleur", c'est-à-dire l'instruire, conserver ses traditions nationales, conserver sa langue—cette langue à laquelle la province d'Ontario a déclaré la guerre par l'article 17 du règlement.

Quelques voix: Non pas.

L'hon. M. Lemieux: ..... cette langue à laquelle on a refusé des privilèges que l'on a cependant reconnus à celle de la minorité allemande de l'Ontario.

Quelques voix: Non pas.

Quelques voix: Oui, oui.

L'hon. M. Lemieux: Il faudrait limiter l'usage de la langue française à la province de Québec, a déclaré cet honorable député. Le vocabulaire de la langue anglaise se compose, pour moitié, de mots français. A preuve, je pourrais citer le dernier numéro de l' "Orange Sentinel": cinquante pour cent des expressions qu'il comprend sont des expressions purement française. La langue anglaise se compose en partie de français et d'anglo-saxon. Je dirai, en passant, que je suis en faveur de l'idéal britannique et non pas de l'idéal exclusivement anglo-saxon. Sa Majesté le roi a adopté l'expression "Maison de Windsor" au lieu de "Maison de Hanovre" — et moi, suivant l'exemple de mon roi, je préfère l'idéal britannique à l'idéal germanique. L'attitude de l'honorable député et de ses comparses de l'ordre orangiste à l'égard de la langue française est mesquine et anti-britannique; ils devraient, au moins pendant cette guerre, respecter la langue de Joffre et de Foch.

Mon honorable ami a lu à la Chambre la formule des principes dirigeants de l'ordre orangiste. Les aspirations que comportent ces principes ne sont pas en question. Ce que je ne veux pas, c'est que, si nobles qu'elles paraissent, l'on cherche à les imposer; ce que je ne veux pas, c'est que l'ordre orangiste vienne semer dans ce pays l'aigreur, la discorde et les haines qui désolent la vieille Irlande depuis tant de siècles. Des leçons de loyalisme de la part de l'ordre orangiste! Mais ne connaissons-nous pas l'histoire contemporaine? Qu'a fait sir Edward Carson, chef du parti de l'Ulster, après que, selon l'ancienne coutume britannique, le roi et la chambre des communes d'Angleterre eurent adopté une certaine loi? N'a-t-il pas soulevé une rébellion dans l'Ulster, à l'heure où les Allemands projetaient la grande guerre qui éclata quelques semaines après? Non, l'ordre orangiste ne saurait me donner de leçon de loyalisme. L'honorable député a bien voulu nous favoriser de ses avis; qu'il veuille, à son tour, en accepter quelques-uns de ma part. Je lui conseillerais de ne pas faire du pape l'épouvantail qu'il fait de lui chaque semaine dans son journal. Il devrait se rappeler que, pour la première fois depuis la Réforme, l'Angleterre a envoyé un ambassadeur au Vatican et puis que Sa Majesté Georges V a eu la sagesse de se mettre en rapport d'amitié avec le pape, l'honorable député, comme sujet britannique ultra-loyal, devrait s'abstenir de ces insinuations malveillantes à l'égard de la personnalité du pape. Il devrait se rappeler qu'un des protestants les plus illustres du dix-neuvième siècle a dit de l'Eglise catholique qu'on ne saurait nier qu'elle soit au moins une grande école de respect. Pour des raisons qui lui sont particulières, peut-être pour éviter de discuter l'impôt sur le revenu, l'honorable député a parlé de la loi sur les biens des Jésuites. Je ne ferai pas l'histoire du rôle que les Jésuites ont joué sur le continent d'Amérique. Si, à titre de douce vengeance, je devais donner un prix à l'honorable député, je lui donnerais l'histoire des Jésuites dans l'Amérique du Nord, par Parkman; il verrait que ces religieux furent les pionniers de l'Amérique; que pas une colline, pas une montagne, pas une rivière, pas un lac ne furent découverts sans la présence de la robe noire. L'honorable député trouvera à Washington, sous le dôme du Capitole — maintenant que les conservateurs sont au pouvoir et font du commerce avec les Américains, il peut y aller, — il trouvera, dis-je, un monument que les Américains, protestants pour la plupart, ont érigé à la mémoire du Père Marquette. Grâce à la réaction qui devra se produire un jour malgré l'honorable député, ou peut-être avec sa participation, je ne désespère pas de voir, sous le toit du palais législatif de Toronto, un monument que l'on aura érigé à la mémoire du père Lallemand et du Père Brébeuf, qui évangélisèrent la province d'Ontario avant d'aller cueillir les palmes du martyre dans l'Etat de New-York. Peut-être un monument de ce genre servirait-il de leçon aux descendants de mon collègue.

L'honorable député n'ignore pas que sous le régime français, les Jésuites reçurent du roi de France certains biens: il n'ignore pas, non plus, que leur ordre fut dissous par le pape. Vint ensuite la cession du Canada à la Grande-Bretagne — car nous fûmes non pas conquis, mais cédés.

Un député: Ce n'est pas ce que dit l'histoire.

L'hon. M. Lemieux: Voilà pourquoi le traité nous fut si favorable. Après la cession, les gouverneurs anglais prirent la direction des affaires de ce pays, et les biens des Jésuites retournèrent à la Couronne. Mais plus tard, leur ordre fut rétabli, et quand nous fûmes dotés du gouvernement constitutionnel, la reine — car ceci a eut lieu sous le règne de Sa Majesté la reine Victoria — pouvait disposer à son gré des biens des Jésuites. Le gouvernement de la province de Québec, dont feu M. Mercier était le chef, décida de s'emparer des biens des Jésuites et d'en partager les revenus entre les divers groupes de notre population pour des objets d'instruction publique. Une partie en fut attribuée aux catholiques, et l'autre, à la minorité protestante, qui l'accepta volontiers et avec reconnaissance envers feu l'honorable M. Mercier. L'agitation qui se souleva à ce sujet ne provenait pas des protestants de la province de Québec, mais de la province d'Ontario, et plus particulièrement de l'ordre dont l'honorable député est un si noble représentant.

M. Hocken: Elle provenait des libéraux.

L'hon. M. Lemieux: Quand le gouvernement fédéral fût appelé à se prononcer à ce sujet, sir John A. Macdonald, qui était un grand Canadien, décida qu'il s'agissait là d'une loi provinciale que la législature de la province de Québec avait le droit d'édicter et que, partant, le gouvernement fédéral n'interviendrait pas. Son avis fut partagé par feu l'honorable Edward Blake, l'interprète le plus autorisé de la constitution. Telle est l'histoire des biens des Jésuites. Toute l'agitation à laquelle ils donnèrent lieu provient de l'élément perturbateur, des outranciers que l'honorable député représente ici.

Je me demande pourquoi l'honorable député a introduit encore une fois dans le débat tous ces sujets de controverse. Mais enfin, il est outrancier, il l'admet, et il lui faut faire de l'agitation. Son journal n'aurait pas de lecteurs s'il ne contenait de ces articles outrageants à l'adresse du pape et de la minorité de la province de Québec, qui aurait l'intention diabolique de dominer le reste du Canada. En vérité, c'est faire à la majorité de la population canadienne un assez triste compliment que de laisser supposer que les habitants de la province de Québec pourraient la dominer. Qu'il me soit permis de répéter à mes compatriotes d'origine anglaise qui s'inspirent de l'idéal britannique les derniers mots prononcés au milieu de l'Atlantique lors du naufrage du "Titanic", par le vieux capitaine: "Be British", cria-t-il à son équipage et aux passagers. "Be British", dirai-je à mes concitoyens, ne soyez pas prussiens comme vous le demande l' "Orange Sentinel". Les Anglais ne devraient pas avoir peur des Français.

M. Edwards: Ils n'en ont pas peur.

L'hon. M. Lemieux: Rappelons-nous tout d'abord que les Français ne peuvent jamais aspirer à dominer les Anglais, dans l'Amérique du Nord. Depuis le golfe du Mexique jusqu'à la mer polaire — où il faudrait reléguer le rédacteur du "Sentinel" — il y a, en chiffres ronds cent millions d'habitants de langue anglaise et moins de cinq millions d'habitants de langue française, en y comprenant même la population de la Louisiane. N'ayez crainte, nous ne dominerons jamais cette population de cent millions.

Monsieur l'Orateur, l'empire britannique, dont nous sommes fiers, nous appartient tout autant qu'à vous-même.

(Suite à la page 7)

Autour de la Ferme

LE FUMIER DE FERME

Il n'est pas rare de trouver, même chez nos meilleurs cultivateurs, des montagnes de fumier. Si vous leur demandez pourquoi ils n'utilisent pas cette richesse, vous recevrez toujours la même réponse: le fumier ne vaut rien sur nos terres. Si la réponse est toujours la même, les motifs qui la font donner ne sont pas toujours les mêmes.

Il est certain que chez un bon nombre la négligence joue un grand rôle. D'ailleurs c'est si commode, surtout si on est près d'une rivière ou d'une coulée. L'étable est près de la côte, et c'est si facile d'y jeter le fumier qui n'a pas du tout l'air de nuire. D'autres ont essayé d'épandre leur fumier et n'y ont pas trouvé d'avantages. Cependant il y a un grand nombre de cultivateurs qui, comme dans tous les pays de culture, utilisent leur fumier et y trouvent un immense avantage, et heureusement on voit sur beaucoup de fermes l'épandeur de fumier. Je suis convaincu que nos fermiers vont tous en venir à cette pratique dès qu'ils auront connu la manière d'utiliser le fumier.

D'abord peu de cultivateurs ont donné à leur fumier de ferme le soin voulu. Nos anciennes étables à plancher en bois ont été une grande cause de perte. Bien rares ont été les cultivateurs qui ont eu la pensée de conserver la partie humide du fumier: l'urine; et cependant c'est la partie la plus riche en azote et en potasse. On trouverait pour des milliers de piastres d'engrais sous nos vieilles bâtisses dont les planchers et les rigoles laissent passer le liquide. Heureusement, on a commencé à faire le fond des étables en ciment, ayant soin de faire le pontage des bêtes plus haut que l'allée, avec une rigole profonde. De cette façon les animaux sont toujours proprement tenus et les liquides ne se perdent pas.

Mais il faut plus. Ailleurs on n'a pas comme ici la paille en abondance, et on se sert de seiures de bois pour absorber ces liquides. Nous avons tout sous la main, à nous de l'utiliser. M. Charles Chapais, en tournée de conférences, nous disait ce mot qui nous paraissait si étrange: "Aussi longtemps que vous ferez brûler votre paille, vous ne serez toujours que de pauvres cultivateurs." Depuis, nous utilisons beaucoup de paille, mais combien se perd? Et on en fait brûler encore. On devrait hacher toute notre paille et le surplus de ce qui est employé en fourrage pourrait servir de litière pour nos animaux. Ce serait le meilleur moyen d'absorber tout le liquide du fumier. Mais il ne suffit pas d'avoir du bon fumier: il ne faut pas le laisser se détériorer par les pluies ou le chauffage.

Autant que possible le fumier devrait être sorti de l'étable tous les jours, pour le transporter tout frais sur la terre avec l'épandeur "manure spreader". Dès que la neige devient trop épaisse, on transporte encore le fumier directement de l'étable au champ. On le dépose en tas assez petits pour éviter le chauffage. Lorsque la neige est disparue, on tourne ces tas: la neige qui reste dessous le tiendrait gelé trop longtemps. Dès que le fumier est dégelé, on l'étend sur le terrain. Evidemment, ce terrain ne doit pas être à labourer au printemps, car le fumier tiendrait la terre soulevée et donnerait trop de prise à nos sécheresses ordinaires à cette saison.

Les expériences faites à Ottawa et ailleurs ont démontré:

1o.—Que le fumier laissé en tas non foulés subit de très grandes pertes, à cause du lessivage de l'azote et de la potasse, et encore par la fermentation ou chauffage. Au bout de quelques semaines, ces pertes sont évaluées à un tiers ou plus de la valeur première du fumier.

2o.—Que le fumier en gros tas dans les cours ou dans les champs chauffe rapidement, même par les temps et les froids. En trois mois d'hiver un tas de fumier de ce genre a perdu, par la fermentation, 60% de la matière organique qu'il contenait, et 30% de son azote.

3o.—Que des tas de fumier sortant directement de l'étable et mis dans le champ ne chauffe nullement en hiver, de janvier à mars. Ils restent gelés dans toute leur masse pendant la plus grande partie de cette période, et une analyse soigneuse, faite immédiatement avant l'épandage de ces petits tas de 200 à 300 livres du printemps a démontré qu'en restant gelés ils ne subissent aucune perte, soit de principes fertilisants, soit de matière organique.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LE JARDIN POTAGER.—LES HARICOTS (FEVES)

Avant de commencer notre étude sur le "haricot", je me permets de dire un mot à ceux des lecteurs de la **Liberté** qui se sont adressés aux RR. PP. Trappistes, pour avoir de la semence de haricots blancs hâtifs. Je dois accuser réception de plus de vingt lettres auxquelles je n'ai pas le temps de répondre. Je prie chacun de ceux qui ont écrit de ne pas perdre patience: les graines seront expédiées cette semaine. Il suffit qu'elles arrivent pour le mois de juin, car le meilleur moment pour les semer, c'est du 1er au 6 juin; j'en ai déja semé jusqu'au 12, et qui ont parfaitement mûri. Il est vrai que toutes les années ne se ressemblent pas. Quoiqu'il en soit, que personne ne se décourage, et si cette année l'essai est infructueux, il faudra recommencer l'année prochaine... Mais si l'année est tant soit peu convenable ou favorable, et que l'on suive les conseils et le mode de culture que j'indiquerai dans le prochain article, j'ai pleine confiance que tous seront satisfaits. Merci et bonne chance.

Venons-en maintenant au sujet annoncé. D'abord entendons-nous bien: je veux parler du "**haricot**", de ce légume si estimé, qu'en France on appelle de ce nom, et que dans ce pays on nomme "**fève**". En Normandie on appelle le "haricot" "petite fève"... Ce sont sans doute les Normands qui ont apporté ce nom au Canada. Les Anglais appellent le "haricot": "French bean", et ils appellent la fève: "Broad bean". Les Américains des Etats-Unis appellent la fève: "English bean". Le haricot et la fève, quoique appartenant à la même famille, sont deux légumes bien distincts. La fève est connue et cultivée dès les temps les plus reculés. Le haricot, au contraire, ne l'est que depuis le XVIme siècle. Il est certainement originaire d'un pays chaud, probablement de l'Amérique du Sud. Depuis sont introduction en Europe, par suite de la grande variabilité qu'il possède, il s'est multiplié en un très grand nombre de variétés, et sa culture a pris une extraordinaire importance; il tient une grande place dans l'alimentation publique, et avec raison, car la chair du haricot est une des substances végétales les plus riches en azote, et sa composition a quelque analogie avec celle des animaux.

Le haricot est, comme le pois, de la famille des "légumineuses". C'est une plante annuelle à végétation très rapide, qui fleurit et donne son fruit peu de temps (quelques mois seulement) après le semis. Les cosses et les graines du haricot varient beaucoup, sous le rapport de la forme, de la couleur, et de la consistance. On les divise un peu comme les pois: 1o en "**Haricots à écosser**" ou "**à parchemin**"; ce sont ceux dont la cosse devient à la maturité dure et coriace comme du parchemin. 2o "**Haricots mangetout**" ou "**sans parchemin**"; ce sont ceux dont la cosse, même en séchant, ne prend pas cette contexture membraneuse. On cultive les premiers surtout pour leur grain, quoiqu'un certain nombre de variétés fournissent d'excellentes gousses vertes, quand elles sont cueillies jeunes; les seconds sont cultivés d'abord pour leurs cosses qui sont consommées entières, avant la maturité, alors qu'elles sont tendres. Le grain mûr est aussi consommé en sec.

Dans les haricots à parchemin, comme dans les mangetout, on distingue: 1o les variétés à rames (Anglais: "Runner Bean ou Climbing Bean" — Américain: "Pole Bean"). La tige s'élève à 7 et même 10 et 11 pieds, et a besoin d'être soutenue par un bâton de bois ou ramé. 2o Les variétés naines qui n'atteignent guère plus de deux pieds au plus fort de leur développement.

Je vous ai dit que les variétés de haricot sont fort nombreuses. Le catalogue français de la maison dont je vous ai déjà parlé offre 18 variétés à rames à écosser, 64 variétés naines à écosser, 28 variétés à rames et 26 naine de Mangetout; vous voyez donc que l'on a seulement l'embarras du choix.

Si vous me demandez quelles variétés cultiver de préférence, je serai un peu embarrassé pour vous répondre: parce que je ne connais guère celles du pays, n'ayant à peu près cultivé que des variétés françaises. Mais ce que je ne puis vous dire aujourd'hui, j'espère pouvoir le faire l'année prochaine.

En général, pour ce qui regarde les variétés qui doivent être consommées en sec, le grain blanc est le plus estimé. Toutefois il en est à grain vert, quelques-unes à grain rouge, qui sont tout aussi bonnes. Le meilleur grain est celui dont la peau est la moins épaisse; voilà pourquoi beaucoup de variétés à grains jaunes, marbrés ou noirs, qui ont une peau épaisse, ne sont pas du tout estimés en sec. Il faut aussi en ce pays tenir un grand compte de la précocité du haricot que l'on choisit; le plus hâtif est le meilleur; à quoi bon en effet mettre en terre des graines qui ne viennent pas à maturité?

Quant au haricot mangetout, on distingue celui dont les cosses sont jaunes (Wax bean) et celui dont les cosses sont vertes. Ordinairement on prend les cosses vertes sur des variétés à écosser, mais alors il faut avoir bien soin de les cueillir à temps avant qu'elles durcissent. Quelles sont les meilleures, les jaunes ou les vertes? On dit que des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter... Pour moi je préfère de beaucoup les vertes; et je crois que dans "les vieux pays" ce sont celles qu'en général on préfère... Si vous aimez mieux les jaunes, semez des jaunes. Si vous désirez faire des conserves, je vous conseille de choisir des grosses vertes; elles ont toujour meilleure apparence et meilleur goût que les jaunes. Les jaunes en effet que vous mettrez en conserve, tourneront facilement au noir ou à quelque couleur terne et indécise qui n'est pas du tout appétissante. Vous pouvez, au contraire, en plein hiver, avoir sur votre table, avoir de belles "aiguilles" (gousses) vertes, aussi vertes que si vous veniez de les cueillir, si vous savez faire vos conserves. Je vous donnerai la recette à la fin de mon prochain article.

UN ANCIEN JARDINIER.

L'ALIMENTATION DE LA TRUIE ET DE SES PETITS

La truie pleine fait un double travail. — Elle se maintient en bon état de chair et construit de nouveaux os et de nouveaux tissus dans les petits qu'elle porte.

Le nombre de petits dans la portée, leur grosseur, leur poids et leur vitalité dépendent principalement de l'état où se trouvait la truie au moment de la saillie et pendant la gestation. Les bons éleveurs nourrissent donc très soigneusement leurs truies portières.

La constipation pendant la gestation cause des troubles très sérieux chez la truie et les petits, surtout les derniers; il en résulte beaucoup de porcs petits, profitant mal, qui meurent rapidement. Une bonne alimentation, l'exercice modéré pendant la gestation, préviennent toujours cete difficulté.

L'exercice est surtout essentiel avant et après la mise-bas. A l'exception de la courte période passée dans la loge chaude de la mise-bas, la truie pleine doit être tenue dans un petit abri bon marché et avoir un parcours toute l'année. Faites-la travailler pour se nourrir; elle n'en digèrera que mieux, elle sera moins souvent malade et ses petits seront forts et mieux portants.

L'alimentation pendant la gestation. — Les truies portières doivent recevoir une abondance de fourrage riches et succulents. En été un bon pâturage, de préférence de trèfle ou de luzerne, fait très bien l'affaire. Pendant l'hiver, donnez des fourrages qui ressemblent au bon pâturage d'été. Le foin de luzerne ou de trèfle, donné sec dans des râteliers avec des racines, comme les betteraves fourragères hachées, des pommes de terre et des navets cuits, est très bon. Une bonne ration de grain est la suivante: Avoine moulue et recoupes de blé en parties égales, son, deux parties, petit son ou recoupes, une partie; on augmente graduellement ces derniers et on ajoute un peu de tourteaux de lin. Evitez de donner plus d'un quart de la ration en maïs. Donner environ de 2 à 5 livres de grain par jour, pour les truies adultes.

Alimentation après la mise-bas. — Nourrir légèrement pendant vingt-quatre heures. Le premier repas doit être une boisson chaude contenant des recoupes. Augmenter graduellement jusqu'à pleine ration pendant les premiers dix jours. La suralimentation cause invariablement la diarrhée chez les petits. Si ces troubles apparaissent, réduisez la ration et donnez quinze grains ou plus de couperose verte à la truie tous les jours. Donnez à la truie, pour stimuler la production du lait, des rations composées de parties égales d'avoine moulue et de recoupes ou de parties égales d'avoine moulue, de son et de petit son, auxquels on ajoute du lait écrémé doux. L'orge peut remplacer l'avoine ou le son. Le maïs peut être donné plus généreusement qu'avant la mise-bas, spécialement s'il fait froid. Donnez une ample quantité de verdure. Fournissez beaucoup de cendres de bois, de charbon de bois ou de gazon, si la truie ne peut fouiller dans la terre.

L'alimentation des jeunes porcs avant le servage. — Si les jeunes porcs sont trop gras, paresseux, inertes, c'est que la truie fournit trop de lait pour leur capacité et pour l'exercice qu'ils prennent. Le moyen d'élever des porcelets vigoureux est d'eutretenir leur appétit en faisant graduellement tous les changements de nourriture et d'abri, et en les forçant à prendre régulièremnt un bon exercice. Apprenez-leur à manger dans une auge séparée au moins trois semaines avant le sevrage.

Si vous avez du lait écrémé, apprenez-leur à en boire lorsqu'ils ont trois ou quatre semaines. Les recoupes sèches ou mélangées avec le lait écrémé ou données sous forme de buvée chaude avec un peu de tankage ou de tourteaux de lin, feront très bien. Les grains trempés et éparpillés dans la litière sont un aliment excellent, qui force les porcs à prendre de l'exercice. Augmentez graduellement la quantité de recoupes et de grain jusqu'au sevrage.

LE SOIN DU TROUPEAU A L'AGNELAGE

Voici une bonne ration d'hiver pour les brebis pleines: bon foin, de préférence de trèfle ou de luzerne, 2 ou 3 livres, ou pesats de pois non battus, 2 ou 3 livres. En outre, racines, de préférence, des choux de Siam, donnés à raison de 2 livres par jour, ou de l'ensilage et des racines, 4 livres. Si les brebis sont maigres, donnez du grain au besoin; le sel et l'eau doivent être fournis généreusement et régulièrement. A mesure que l'époque de l'agnelage approche, diminuez la ration, spécialement celle des racines et d'ensilage.

L'alimentation des brebis après l'agnelage. — Nourrir légèrement pendant les premières vingt-quatre heures. Une buvée chaude avec un léger repas de betteraves fourragères hachées et de grain est très bonne. Il faut prendre trois jours pour revenir à la ration entière; ensuite on nourrira pour le lait. Donnez tout le foin et les racines, de préférence des betteraves fourragères, que la brebis peut consommer, et une ration de grain, approximativement, 2 livres par jour, d'un mélange d'avoine, 5 parties, son, 1 partie, tourteaux de lin, 1 partie. Si l'agnelage se fait tard, au pâturage, il peut être bon de donner du grain.

Alimentation des jeunes agneaux. Lorsque les agneaux ont de huit à dix jours, ils grignottent du foin fin et du grain. Plus tard, leur donner une auge et un râtelier séparés où ils peuvent apprendre à manger. Il n'y a pas d'aliments qui vaillent mieux sous ce rapport que l'avoine, le son, les tourteaux de lin, et le foin de trèfle fin. Faites tous les changements graduellement, des quartiers d'hiver au pâturage, pour les agneaux et les brebis, évitant ainsi la diarrhée, la météorisation et tous les autres troubles digestifs.

Logement pour l'agnelage. — Les brebis qui agnellent en hiver doivent avoir un hangar confortable. Le plancher doit être sec, bien muni de litière, et plat. Il est souvent préférable d'avoir des loges séparées que l'on peut faire en rassemblant, au foyer de charnières, des barrières de 4 pieds et en les ajustant dans l'angle et le long des murs du hangar. L'air pur est essentiel dans les loges. Les râteliers fournis aux brebis avant et après l'agnelage doivent être construits de façon à empêcher que les impuretés et les brindilles de foin ne tombent dans la toison, car ils en réduisent la valeur, et les jeunes agneaux cherchent ces brindilles de foin dans la toison de leur mère; ils avalent avec elle de la laine qui forment des boules dans leur estomac et ils meurent.

Enlevez toutes les mèches des flancs et des mamelles des brebis avant l'agnelage pour empêcher la formation de boules de laine chez les agneaux. Soyez présent pour aider à l'agnelage, si c'est nécessaire. Il n'y a que les agneaux faibles qui ont besoin d'aide. Il faut les réchauffer et les mettre immédiatement à téter. S'ils sont très faibles, donnez un peu de stimulant dans le lait de la mère.

Conservez les agneaux orphelins, les jumeaux et tous ceux qui ne sont pas acceptés tout de suite par leur mère. Vous augmenterez ainsi les recettes du troupeau. Il suffit d'un peu de soin et de patience pour encourager une brebis à adopter un agneau.

Marquez les agneaux lorsqu'ils sont jeunes. Il est nécessaire dans un bon troupeau de savoir ce que produit chaque brebis.

Tondez le troupeau aux premières journées chaudes. La brebis chargée d'une lourde toison ne peut produire du lait.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 21 mai

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord décchargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.70
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02
No 5 Nord "Tough"	1.90
No 6 Nord "Tough"	1.82
Fourrage, "Tough"	1.65
No 1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.94
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 3 Nord "Smutty"	2.05
No 2 Nord "Smutty"	2.09

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .84$\frac{1}{8}$
3 C. W., déchargé	.80$\frac{7}{8}$
Extra 1 four., déchargé	.80$\frac{7}{8}$
No 1 fourage, déchargé	.77$\frac{7}{8}$
No 2 fourrage, déchargé	.74$\frac{7}{8}$

ORGE

No 2 C. W.	$1.40
No 4 C. W.	1.35

LIN

1 N. W. C., déchargé	$3.78
1 C. W., déchargé	3.74$\frac{1}{2}$
3 C. W., déchargé	3.53
Rejeté	3.53

SEIGLE

2 C. W.	$2.40

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—

Excellent	$14.00 à $15.00
Choix	$12.00 à $13.00
Bon	$9.50 à $10.00
Choix, "feeders"	$8.00 à $8.75
Bon	$7.00 à $7.50
Choix "stockers"	$9.50 à $10.00
Ordinaires 'stockers'	$6.00 à $6.50

"Bulls".—

Excellents	$10.00 à $11.00
Bons	$8.50 à $9.50
Légers	$7.00 à $7.50

"Oxen".—

Excellents	$9.00 à $10.00
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50

Vaches.—

Excellents	$11.75 à $12.50
Choix	$9.00 à $10.00
Bons	$7.50 à $8.50
"Cutters"	$5.00 à $6.00
"Canners"	$4.00 à $5.25

Taures.—

Excellents	$12.50 à $13.00
Choix	$9.00 à $10.00
Bons	$7.25 à $8.00
De choix. 'Stockers'	$8.00 à $8.75
Ordinaires 'Stockers'	$6.00 à $6.50

Cochons.—

Choix	$19.40
Légers (110 à 140 livres)	$16.00 à $18.00
Légers (110 et moins)	$12.00
Lourds. Choix	$17.00 à $18.00
Truies	$12.00 à $18.00

Moutons.—

Agneaux	$15.00 à $17.50
Moutons	$12.00 à $12.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—

Du marchand de gros au détailleur à Winnipeg

Frais pondus	$ .32
Prix au fermier	.28

Beurre.—

Crêmerie	$ .45
De ferme	.34

Viandes—

Boeuf	$ .18$\frac{1}{2}$
Veau	.17
Mouton	.26$\frac{1}{2}$
Porc	.27
Bacon. Flanc	.42
Poulet	.35
Poule	.28$\frac{1}{2}$
Canards	.25
Oies	.25

Gruau—

Sac de 80 livres	$4.70

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.25
Five Roses. 2 de 49 liv.	$5.30
Five Roses. 4 de 24 liv.	$5.45
Purity. Sac de 98 liv.	$5.25
Purity. 2 de 49 livres	$5.30
Purity. 4 de 24 livres	$5.45
Royal Household. 98 livres.	$5.25
Royal Household. 2 de 49 liv.	$5.30
Royal Household. 4 de 24 liv.	$5.45

Alimentation—

(Prix des meuneries.)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé. Extra	$9.55

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boite de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—

Patates du Manitoba	.90 à $1.10

Foin—

"Timothy" No 1	$24
"Timothy" No 2	$22
"Red Top" No 1	$20
"Red Top" No 2	$18

L'ENREGISTREMENT NATIONAL

Il se fera le 22 juin, si l'organisation est terminée.---- Les formules que nous aurons à remplir.

Ottawa, 15. — Si tous les détails de l'organisation sont complétés à temps l'enregistrement général de la main-d'oeuvre masculine et féminine se fera samedi, le 22 juin. Le bureau d'enregistrement fait son possible pour rendre la chose simple et effective.

C'est le désir du gouvernement que l'enregistrement se fasse de manière à nuire à la main-d'oeuvre le moins possible et aussi à permettre aux employés de s'inscrire sans qu'il y ait trop d'inconvénients pour eux. Afin de remédier à cela, il a été permis aux grands établissements d'enregistrer eux-même leurs employés. Ces enrégistrements commenceront plusieurs jours avant la date fixée, pour que toutes les formalités soient exactement remplies ce jour-là.

Il y a deux points qui sont particulièrement liés avec l'enrégistrement.

D'abord il faut nécessairement que cet enrégistrement soit complet. En plus du premier but à obtenir par un travail efficace et parfait, il est à remarquer que si la guerre continue, il sera nécessaire de recourir au système de la "ration", auquel cas les résultats obtenus par l'enrégistrement seront d'une grande valeur.

Le second point est que les informations obtenues seront examinées immédiatement et utilisées dans un but pratique. On conseille donc aux bureaux du travail provinciaux et municipaux et à tous ceux qui désirent travailler, de s'informer immédiatement au régistraire de leur district, le jour de l'enrégistrement pour fournir du travail dans une localité particulière.

Voici les formules que tous les hommes et femmes du pays âgés de 16 à 60 ans auront à remplir.

Il y aura une formule pour les femmes et une autre pour les hommes.

INSERER TABLEAU ICI ....

Formule C. — Bureau d'enregistrement du Canada
Formule pour les hommes

1. Nom au complet (prénom en dernier lieu): ....
   Adresse (permanente) ....
   Rue et numéro ....
   Poste rurale ou bureau de poste ....
   Cité, ville, etc. ....
   Province ....
2. Age?..... Date de naissance........ Pays d'origine?........
3. Nationalité..... Langue anglaise (A) ou française (F)........
4. Etes-vous sujet britannique? de naissance? par naturalisation?
5. Si non sujet britannique, à quel pays devez-vous votre allégeance? ....
6. Célibataire (C) marié (M) veuf (V) ou divorcé (D)? ....
7. Combien avez-vous d'enfants au-dessous de seize ans? ....
8. Infirmité: lesquelles? ....
9. Si vous êtes conscrit, quelle est votre catégorie? ....
10. (a) Occupation actuelle (si vous en avez)? ....
    (b) Quelle est votre occupation régulière? ....
    (c) Quel autre ouvrage pouvez-vous bien faire? ....
    Expérience de combien de temps? ....
    (a) .... (b) .... (c) ....
11. Si vous êtes employé, dites le nom de votre employeur ....
    Adresse .... Genre d'affaires........
12. Est-ce que votre situation vous permet de servir dans la présente crise nationale en changeant votre occupation actuelle pour quelqu'autre à laquelle vous êtes qualifié si les conditions offertes sont satisfaisantes? ....
    (a) Où pourriez-vous retourner chez vous chaque jour?........
    (b) Iriez-vous loin de votre foyer? ....
13. Avez-vous été élevé sur une ferme..... Jusqu'à quel âge?..
    (b) Avez-vous travaillé sur une ferme?.. Combien de temps?..
    (c) Etes-vous fermier retiré?........
    (d) Savez-vous mener les chevaux?........
    Les tracteurs automobiles? ....
    Vous servir des instruments aratoires? ....
    (e) Consentiriez-vous à travailler sur une ferme?..... Où.....
    Durant quelle période? ....

Je certifie avoir vérifié les réponses ci-dessus et qu'elles sont exactes.

Signature, ...

Formule D. — Bureau d'enregistrement du Canada.
Formule pour les femmes.

1. Nom au complet (prénom en dernier)? ....
2. Age? ....
3. Adresse (permanente)? ....
   Numéro ....
   Rue ....
   Poste rurale ou bureau de poste ....
   Cité, ville, etc. .... Province........
4. Nationalité?...... Parlez-vous anglais?...... Français?......
5. Etes-vous sujet britannique?.. De naissance?.. Naturalisée?..
6. Célibataire?...... Mariée?...... Veuve?..... Divorcée?....
7. Combien d'enfants ou de pupilles avez-vous en-dessous de 16 ans? ....
   Ces enfants seront-ils enregistrés par une autre personne?.....
8. Votre santé ou vos obligations de famille vous permettent-elles, si requis, de consacrer tout votre temps à un travail rémunéré?
   (Les personnes répondant NON à cette question n'ont pas besoin de répondre aux autres questions. Si elles répondent OUI, ou s'il y a doute, elles doivent remplir le reste de cette carte.)
9. Votre situation vous permet-elle de vivre loin de votre foyer?..
10. Quelle est votre principale occupation actuelle? ....
    (a) Si dans les affaires comme employeuse, dites le nombre d'employées?........
    (b) Si employée, dites le nom, l'industrie et l'adresse de l'employeur ....
    (c) Si ouvrière volontaire continuellement, dites le nom de la société qui vous emploie ....
11. Donnez des renseignements sur les questions ci-dessous, si vous êtes concernée ....
    (a) Profession ou commerce? ....
    (b) Grade, diplôme ou certificat? ....
    (c) Entraînement spécial? ....
12. Dites la longueur de votre expérience si vous avez.....années.
    (a) Agriculture générale ....
    (b) Agriculture mécanique ....
    (c) Culture fruitière ....
    (d) Aviculture ....
    (e) Industrie laitière ....
13. Pouvez-vous:
    (a) Conduire un tracteur? ....
    (b) Conduire une automobile? ....
    (c) Conduire un cheval? ....
    (d) Atteler un cheval? ....
    (e) Etes-vous bonne cuisinière?........
14. Indiquez ici toute qualification ou expérience pratique que vous possédez, mais non mentionnée jusqu'ici ....
15. Considérant votre santé, votre entraînement et votre expérience, et les besoins nationaux, dans quelle fonction croiriez-vous devoir servir le mieux? ....
16. Votre situation vous permet-elle de vous consacrer entièrement à un travail rémunéré? ....

Je certifie avoir vérifié les réponses ci-dessus et qu'elles sont exactes.

Signature, ...

LE ROLE DE L'ORANGISME

L'honorable Rodolphe Lemieux dit son fait à M. Hocken, représentant orangiste au Parlement Fédéral, à Ottawa

(Suite de la page 5)

Il comprend une population de races et de croyances diverses, et pas un de ses sujets ne doit dominer ni être dominé; nous sommes tous égaux devant la loi, et il sied mal à un certain groupe de considérer comme des domestiques et des inférieurs les descendants de ceux qui ont découvert ce pays et en ont été les pionniers. Etant donné que nous sommes tous égaux devant la loi, nous ne voulons pas être les supérieurs, mais nous n'entendons pas non plus être les inférieurs de qui que ce soit. Si l'honorable député n'a pas encore lu l'histoire de sir John-A. Macdonald, écrite par sir Joseph Pope, qui fut son secrétaire, qu'il la lise; il y trouvera des paroles fort significatives. Sir John-A. Macdonald fut un grand Canadien; il déclara un jour que, dans ce pays tous les Canadiens étaient égaux entre eux, sous l'empire de la loi de l'Amérique britannique du Nord. Que l'honorable député lise les discours de l'honorable Edward Blake—son histoire n'est pas encore écrite, mais j'espère que monsieur le professeur Wrong, son illustre gendre, va cesser de prononcer des discours impérialistes, et donner suite à l'idée qu'il avait, il y a quelques années, quand il était bon libéral, de publier les mémoires d'Edward Blake—et dans un de ces discours il trouvera, au sujet de la minorité, le passage que voici:

"La mesure de justice à rendre "à la minorité dans ce pays ne "doit pas être seulement pleine, "mais débordante."

Voilà dans quel esprit nous devrions agir pour être tous de vrais Canadiens, de vrais patriotes et de vrais sujets britanniques.

Si l'honorable député veut bien accepter de ma part le remède, le remède breveté qui pourrait guérir le pays de tous les maux provenant de ces préjugés de race, qu'il boive un peu du lait des humaines tendresses, plutôt que de me présenter à moi et à mes compatriotes la coupe d'amertume. En d'autres termes, que le président du Conseil abolisse la prohibition, et l'honorable député, revenant au bon vin de France, saura comprendre qu'il faut mettre de l'eau dans son vin, comme le dit un vieux proverbe français. L'honorable député sait-il la philosophie de ce proverbe? Il signifie que dans un pays comme le Canada, habité par une population de races et de croyances diverses, il n'y a pas place pour des outranciers comme mon honorable ami. Ce pays exige que l'on sache faire des compromis, que l'on sache consentir à des concessions mutuelles qui assureront le respect même des préjugés et des vertus de chacun de nous.

L'honorable député affirme qu'au commencement de la guerre, les Canadiens français s'étaient enrôlés en grand nombre à Valcartier. La cause que nous avions à défendre était-elle alors plus sacrée qu'elle ne l'est aujourd'hui? L'empire était-il plus en danger au mois d'août 1914 que maintenant? L'honorable député a dit que les Canadiens français s'étaient enrôlés en bon nombre dans toutes les parties du Canada, il a admis qu'ils faisaient d'excellents soldats et a demandé pourquoi le recrutement avait cessé tout à coup. Il doit y avoir à cela une raison. L'honorable député a-t-il jamais cheché à savoir pourquoi le recrutement avait eu moins de succès chez les Canadiens français après la première année de la guerre? Naturellement il s'en est enquis, mais à la lumière de ses préjugés. Tâchons de connaître la vérité, toute la vérité, et la vérité seulement.

M. Edwards: Très bien, très bien!

L'hon. M. Lemieux: Est-ce l'homme d'Etat de la solitude du lac Sharbot qui vient de se faire entendre? Pour lui, la Chambre des communes, qui a pourtant quelque importance, n'est qu'une mare en comparaison de cette nappe d'eau du lac Sharbot, dans le comté de Frontenac. L'honorable député préopinant reconnait que le chef de l'opposition et les chefs canadiens-français en général ont bien fait leur devoir au commencement de la guerre. La campagne entreprise par mon très honorable chef dans les premiers mois de la guerre a eu pour résultat la formation du fameux 22e bataillon. J'étais moi-même président d'un comité qui a travaillé au recrutement du régiment Asselin à Montréal; nous n'eûmes pas de difficulté à effectuer ce recrutement, car on a très favorablement répondu à nos appels. Cependant, quand l' "Orange Sentinel" s'est mis à insulter les Canadiens français, à les traiter de flancheurs, de lâcheurs et de traîtres, ceux-ci, piqués de ces attaques violentes, ont perdu leur enthousiasme. L'honorable député a oublié qu'ils constituent une population rurale et n'avaient pas les mêmes occasions de s'enrôler en grand nombre que la population des centres industriels de l'Ontario; il a oublié qu'ils sont séparés de l'Europe depuis trois cents ans et que, par conséquent, ils y sont moins attachés que les sujets d'origine anglaise et que les Anglo-Canadiens. En s'apercevant que les privilèges reconnus à la minorité par sir Oliver Mowat, homme aux vues larges et aux nobles idées, étaient méconnus par la législature provinciale de l'Ontario, ils se sont sentis moins d'enthousiasme. Quoi qu'il en soit, en dépit de l'opinion du chef de l'opposition et du véritable sentiment du pays, le service obligatoire fut imposé à la Chambre et le referendum fut rejeté. Aujourd'hui, après la campagne échevelée qui s'est faite dans le pays et qui a abouti à la victoire du Gouvernement unioniste le 17 décembre dernier, les Canadiens français et tous ceux qui étaient opposés au service obligatoire sont au moins vengés, et par qui? Par les cultivateurs de l'Ontario, par les députés qui représentent les comtés ruraux et font partie du comité de l'agriculture, comme je vais l'établir dans quelques instants. Les Canadiens français, oui, les habitants de la province de Québec, sont vengés par les cultivateurs de l'Ontario. Je l'ai déjà dit une dizaine de fois et je le répète, il n'y a pas grande différence entre Jack Canuck et Jean-Baptiste. Le premier pense tout bas, et l'autre, tout haut, sous l'impulsion du sang français, mais en fin de compte, ils pensent de la même manière. Jean-Baptiste était opposé au service obligatoire, et il le criait sur les toits. Jack Canuck y était opposé également, mais les ministres lui ont dit de produire et de produire encore, de voter pour le gouvernement conservateur, parce que le recrutement ne l'atteindrait pas, et ne visait que l'habitant de la province de Québec. Monsieur l'Orateur, sous prétexte de donner une poignée de main au cultivateur de l'Ontario, on lui a tout simplement mis les menottes, et il s'en aperçoit aujourd'hui.

SOURDE-MUETTE-AVEUGLE

Ludivine Lachance

Ludivine Lachance, la sourde muette-aveugle canadienne, instruite par les RR. Soeurs de la Providence, est décédée à l'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal, le 3 avril dernier, à l'âge de 23 ans. Ses funérailles ont eu lieu le samedi suivant dans la chapelle de l'Institution. Mgr l'Archevêque voulut lui-même donner l'absoute.

Rappelons à nos lecteurs que cette pauvre enfant avait perdu la vue et l'ouie dès l'âge de deux ans. Elle avait grandi dans la maison de ses parents, modestes cultivateurs de la Beauce. Dans ses dernières années, elle avait dû être enfermée dans une cellule, car elle était devenue incontrôlable. M. l'abbé Deschamps, ayant connu le cas de la misérable infirme, prit les moyens de la faire conduire à Montréal. Les religieuses de la Providence, spécialement chargées de l'instruction des Sourdes-Muettes dans notre province, acceptèrent ce cas intéressant autant que difficile.

C'est le 29 juin 1911 que Ludivine Lachance arriva à l'Institution, après un voyage fort agitée pour elle et bien pénible pour les religieuses chargées de la conduire. Deux maîtresses furent spécialement désignées pour faire son instruction et son éducation. Ce furent les Soeurs Angélique-Marie et Ildephonse, religieuse sourde-muette. Les premiers mois furent remplis de crises inoubliables, toutefois ses maîtreses gagnaient chaque fois du terrain. Grâce à leur dévouement et à leur patience constante, l'enfant fut maîtrisée, adoucie. Sa pauvre âme était profondément scellée dans ses sens, il fallait enlever ce sceau et faire pénétrer dans cette âme quelques rayons de lumière. Les bonnes Soeurs y arrivèrent toujours par leur patience et leurs méthodes d'enseignement. Il fallait non-seulement lui faire connaître les objets extérieurs, mais lui faire atteindre le surnaturel, lui donner des connaisances sur son Créateur.

Après un an et demi de travail, les religieuses crurent avoir atteint une partie de leur but. Le sacrement de Confirmation lui fut alors conféré. Le Saint-Esprit viendrait sans doute en aide à ses dévouées servantes. De fait, Ludivine se développa constamment. Enfin le 22 juin 1916, elle était admise à recevoir le Dieu de l'Eucharistie. Jour inoubliable pour ses parents et pour celles qui avaient ouvert son intelligence et formé son coeur.

Depuis elle augmentait chaque jour ses connaissances, réformait son caractère; elle manifestait souvent sa reconnaissance envers ses maîtresses et son affection à ses chers parents.

Mais la phtisie minait la pauvre enfant, objet de l'admiration des visiteurs et légitime orgueil des religieuses. On dut l'aliter et lui administrer les derniers sacrements, qu'elle reçut dans de pieuses dispositions. Peu de temps avant sa mort, par une secrète disposition de la Providence, elle fit appeler M. l'abbé Deschamps, lui dit en signes tout son bonheur, lui exprima toute sa reconnaissance, elle embrassa tendrement ses maîtresses, baisa pieusement son crucifix, puis s'endormit doucement du sommeil des bienheureux, sous une dernière absolution de son aumônier.

Honneur à la religion qui enfante de telles oeuvres de dévouement.

"L'Ami des Sourds-Muets"

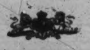
CINQ ANS A LA COUR DE ROUMANIE

Orient Royal (Cinq ans à la Cour de Roumanie), ce livre du maître écrivain qu'est Robert Scheffer, on ne saurait mieux en résumer la lettre et l'esprit qu'en citant ici quelques lignes de l'avant-propos écrit par J.-H. Rosny aîné:

"Le livre est captivant... L'intérêt naît d'abord de la vie intense de l'oeuvre;... il naît ensuite du relief que Scheffer sait donner à la physionomie humaine; de l'observation aiguë, parfois cruelle, voire féroce... de la grâce du style, riche de couleur, rythmique, rapide, aisé et clair.

"... A côté de Carmen Sylva, Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, roi de Roumanie, est dépeint avec une malicieuse maitrise, et il était difficile à réussir. On trouve aussi un prince de Naples, actuellement roi d'Italie, tracé avec amour; un très divertissant prince de Galles (le futur Edouard VII); un délicieux Loti; une reine d'Angleterre impressionnante, malgré des aspects caricaturaux; une vieille petite princesse de rêve, mère du roi Carol; une rébarbative princesse de Wied; un prince de Bulow, qui donne peut-être là, en raccourci, la plus véridique impression de ce diplomate ophidien; un timide prince Ferdinand; une reine Nathalie aux fortes mâchoires et aux belles épaules; un pesant archiduc, et vingt, et cent autres qui, tous, captiveront le lecteur..."

Un vol. in-18. Prix: 4 fr. net. —Chez tous les Librairies et dans les Bibliothèques des Gares. — **L'Edition Française Illustrée**, 30, rue de Provence, Paris.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00., lundi, le 27 mai 1918, des soumissions pour la construction d'un édifice pour les bureaux du gouvernement fédéral, sur la rue O'Connor, Ottawa, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, addressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Sousmission pour édifice des bureaux du gouvernement fédéral, Ottawa".

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, à Ottawa; du surintendant des édifices fédéraux, Hôtel des Postes, Montréal, P.Q.; et du commis des travaux, Station postale "F", Toronto, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque au montant de soixante-quinze mille dollars ($75,000) fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

REMARQUE.—On peut se procurer au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque, accepté, pour la somme de $50, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 7 mai 1918.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Propriété à vendre. — Boutique de forge bien outillée, avec bonne maison. S'adresser à **Edouard Lacombe, LaSalle, Man.**

On demande une servante. — Pas de lavage, bons gages. S'adresser à **Mme F. Deniset, 139 Ave Provencher, Saint-Boniface. Tél. Main 293.**

Terre à vendre. — En face de l'église de Sainte-Anne. A 2 milles et demi de la gare. 160 acres. Tout clôturé. A bonnes conditions. S'adresser à **M. Théophile Laplume, Bureau d'Immigration, Winnipeg, Man.**

Instituteur demandé. — Pour le district scolaire No 913 Hesslewood. Préciser salaire désiré et expérience en écrivant à **N. Robinson, secrétaire-trésorier, Oak Lake, Man.**

T. EATON C^O LIMITED
WINNIPEG — CANADA

AU CLUB "LE CANADA"

Le cercle dramatique du Club "Le Canada" continue activement l'organisation et les répétitions de la soirée de gala en langue française qu'il doit donner au théâtre Winnipeg le mercredi, 5 juin prochain, sous les auspices du comité local de la Croix Rouge Française, à qui 25 pour cent des recettes brutes de la vente des billets seront remis.

La délicieuse comédie "La Main Leste", du grand vaudevilliste français, Eugène Labiche, fera passer un bon moment de gaieté aux spectateurs, tandis que les situations comiques et la bonne musique de "Quand on conspire" leur donneront l'impression qu'ils ont le privilège d'assister à de l'opéra-comique de tout premier ordre.

Pour ce qui est des scènes du "Cid" qui seront données à cette occasion, tout le monde connaît suffisamment ce chef-d'oeuvre de Pierre Corneille et du théâtre français pour comprendre tout l'intérêt qu'elles ne sauront manquer d'exciter.

M. Henry Houssaye, qui occupe à l'Académie Française le fauteuil de Corneille, citait, le 6 juin 1916, dans un discours prononcé à Rouen pour le troisième centenaire du poète, cette grande parole de Napoléon Ier: "La tragédie échauffe le coeur, élève l'âme, peut et doit créer des héros. La France doit peut-être à Corneille une partie de ses belles actions."

Le "Cid", on le sait, fut reçu avec une admiration sans bornes, lorsqu'il fit son apparition. "Il est malaisé de s'imaginer avec quelle approbation cette pièce fut reçue de la cour et du public, dit Pellisson dans son Histoire de l'Académie Française. On ne pouvait se lasser de la voir; on n'entendait autre chose dans les Compagnies; chacun en savait quelque partie par coeur ou la faisait apprendre aux enfants, et en plusieurs endroits de la France, il était passé en proverbe de dire: "Cela est beau comme le Cid"."

M. H.-B. Le Franc, dont la diction parfaite et la merveilleuse voix de ténor sont si appréciées du public connaisseur, jouera et chantera les rôles principaux dans le "Cid" et "Quand on conspire".

Voir l'annonce dans ce journal pour la vente et prix des billets.

• • •

VETURE AU COUVENT DE BRUXELLES, MAN.

Le 1er mai, M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier du diocèse, délégué par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, a présidé une cérémonie de vêture au couvent des Ursulines de Bruxelles et y a prononcé le sermon de circonstance.

Quatre postulantes ont revêtu le saint habit. Ce sont les Rdes Soeurs Marie, née Marguerite Griffin; Marie-Angèle, née Gladys-Agnès McGovern; Marie-Josepha, née Rose Cleutinx, et Ma-





rie-Geralda, née Marguerite Vanelslander. Les Révérendes Soeurs Marie et Marie-Angèle sont deux institutrices, venus l'une du Nouveau-Brunswick et l'autre d'Irlande. Les deux autres, soeurs converses, sont des flamandes habitant le pays depuis plusieurs années.

Ces Ursulines, au nombre de quatre, sont venues de Belgique à l'été de 1914. Leur maison-mère est à Thildonck, dans le Brabant, près de Louvain. Ayant quitté leur pays le 11 août 1914, elles sont débarquées à Montréal le 22 août et sont arrivées le 27 à Bruxelles, où elles ont été reçues au presbytère. Le 30 du même mois, elles se sont installées dans une maison provisoire et sont entrées dans leur couvent le 12 décembre.

L'an dernier, ce couvent a été plus que doublé. Elles ont actuellement 50 pensionnaires.

Le 1er mai coïncidait avec le centenaire de la fondation de leur oeuvre à Thildonck. La Révolution française avait détruit bien des couvents et des églises en France et en Belgique. En 1818, alors que la Belgique faisait partie du royaume de Hollande, un pieux curé, M. l'abbé Jean-Corneille-Martin Lambertz, de Thildonck, — grand dévot à la très Sainte Vierge, — songea à l'éducation des enfants. Il persuada à trois jeunes filles de se dévouer à cette oeuvre. Son étable fut convertie en école. D'autres jeunes filles se joignirent aux premières et l'idée de former une communauté commença dès lors à germer, mais le gouvernement s'y opposa de toutes ses forces. En 1830, la Belgique devint un royaume indépendant. Sur l'avis de Mgr Sterckx, alors archevêque de Malines et plus tard cardinal, l'abbé Lambertz donna à sa petite communauté la règle et les constitutions des Ursulines de Bordeaux.

Ne pouvant recevoir de nouvelles compagnes de Belgique, pendant la guerre, ces bonnes Religieuses, qui font une si belle oeuvre dans la paroisse de Bruxelles, ont obtenu l'autorisation d'y ouvrir un noviciat, afin de pourvoir à leur recrutement.

APPEL DE LA CITIZEN'S ALLIANCE

Mettons fin à nos différends par un recours à l'arbitrage et allons de l'avant avec la guerre.

Depuis le début de nos grèves municipales, les officiers de la Citizens' Alliance ont fait preuve de beaucoup d'activité. Ils ont eu des conciliabules avec le Bureau de Contrôle et les représentants des ouvriers afin de trouver un terrain d'entente.

La Citizens' Alliance est une organisation fondée il y a un an à une réunion où toutes les organisations de la ville avaient envoyé des délégués. Le but de cette organisation est de maintenir la paix sociale. Edward Parnell en est le président.

L'exécutif de l'association a tenu tout récemment une réunion. Après avoir étudié les rapports de ceux qui ont été en relations avec les principaux intéressés dans la grève, ils ont décidé de faire au public l'appel suivant:

Allons de l'avant avec la guerre

"Ce pays est en guerre et a droit à l'appui sincère et total de tout citoyen patriote. Tout effort de la part d'une classe de citoyens de mettre en danger la paix commune est une trahison à l'heure actuelle.

"Nous demandons au patriotisme éprouvé du Travail de lutter pour la civilisation en cette heure critique, d'éviter les troubles civils qui, toujours, travaillent au profit du Hun, d'assurer le fonctionnement des industries locales et de soumettre tous leurs griefs à un tribunal d'arbitrage.

"Que les hommes retournent au travail. De cette façon seulement ils aideront nos fils dans les tranchées et allègeront le fardeau de leurs parents demeurés au foyer. Nous répétons le cri d'un chef ouvrier aux communes anglaises: "Allons de l'avant avec la guerre." Que la conciliation préside aux règlements de tous nos différends sociaux. C'est le patriotisme de l'American Federation of Labor. Les Canadiens se laisseront-ils dépasser par eux?

"Allons de l'avant avec la guerre."

The Citizens' Alliance of Winnipeg.

IL TUE UNE LOUVE ET CAPTURE SES SIX LOUVETEAUX

Courageux exploit d'un garçonnet de 12 ans

La photographie ci-contre ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. C'est celle d'un petit garçonnet de 12 ans, du nom d'André Lavallée, Grande Pointe, Manitoba. C'est un Nemrod en herbe



et qui débute dans la carrière par un remarquable exploit. N'ayant pour toute arme qu'une pelle, il n'a pas craint de se mesurer avec une louve, — une des plus fortes qu'on ait vues au Manitoba, — de la tuer et de lui enlever ses six petits louveteaux. C'est en pleine prairie, à trois mille de la résidence de ses parents, que le petit Lavallée a accompli son exploit.